

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DE LA CAMPAGNE.

CULTIVATEURS, CORRESPONDEZ AVEC NOUS!

1ÈRE ANNÉE VOL. II.

MONTRÉAL, MERCREDI, 15 JUN 1870.

No. 6

Nous attirons l'attention de MM. les Secrétaires-Trésoriers des Sociétés d'Agriculture de la Province de Québec sur un avis les concernant et qui se trouve sur la dernière page.

SOMMAIRE du No. 6.—Juin, 15, 1870.

CONSEIL D'AGRICULTURE, PROVINCE DE QUÉBEC.—Rapports Officiels.....	81
NOURRITURE DES BESTIAUX AU VERT.—Remède contre la météorisation [Enflures] Ponction du flanc.....	82
LES OISEAUX UTILES ET LES OISEAUX NUISIBLES.—Aux champs, jardins, forêts, plantations, etc.—M. de la Blanchère....	84
AMÉLIORATION DES RACES.....	85
DESTRUCTION DES VERS BLANCS.....	85
DE LA TONTE DU CHEVAL AU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE.—I. Considérations générales. II. Pourquoi doit-on tondre les chevaux? III. Tous les chevaux doivent-ils être tondus? IV. Époque de la tonte. V. Soins après la tonte.—A. R. Duliège.....	86
LE CANARD ET SON ENGRAISSEMENT.—L. de Vaugelas.....	88
BINER LES POMMES DE TERRE ET LES AUTRES RÉCOLTES SARCLÉES.—M. de Dombasle.....	88
MOYEN POUR FAIRE PERDRE AUX POULES L'HABITUDE DE MANGER LEURS ŒUFS.....	89
Notes de la Semaine.	
CAUSERIES AGRICOLES.....	89
TRAVAUX DE LA SAISON.—Planter les vesces. [Lentilles.] Echarbonner les blés. Cochons au tréfle. Les moutons au pâturage. Monte des vaches. Destruction des charançons. Prairies artificielles dans le sarrasin.—Varennes.....	89
QUESTIONS ET RÉPONSES.—Achat de bonnes semences. Avis aux sociétés d'agriculture.—Un Abonné.....	91
RECETTE POUR LA MALADIE DES POULETS.....	91
GROSSES GORGES.....	91
APPARENCE DE LA RÉCOLTE.....	92
Colonisation.	
L'ART DE PILER ET DE BRULER.—Un abonné.....	92
Apiculture.	
L'ABÛILLE LIGURIENNE OU ALPINE.—Par M. H. Hamet.....	92
Horticulture.	
CULTURE DU JARDIN POTAGER.—Travaux divers. Les sarclages, binages et arrosages. Ramer les pois.....	94
Recettes utiles.	
BRULURE.—Remède contre les brûlures. Remède éprouvé. Autre.....	94
Illustrations.	
Tondeuse Adie pour les chevaux.....	87
Feuilleton.	
LE CHEMIN DE LA FORTUNE.—Les foulilles.....	95
Les Marchés de la Province.....	96

Conseil d'Agriculture, Province de Québec.

Montréal, 1er. Juin 1870.

Présents : MM. Archambault, Tassé, Benoit, Gaudet, Ross, Lévêque, A. Archambault, L. Beaubien, Massûe, Sommerville, Browning, Pilote, Marsan, DeBlois et Joly.

Mr. le Président ayant pris le fauteuil, le Secrétaire fait la lecture des minutes de la dernière assemblée qui sont approuvées et ratifiées.

Lecture de la lettre du Col. Rhodes annonçant sa résignation ; le secrétaire es-prié de répondre, exprimant le regret avec lequel le Conseil accepte cette résignation, et informant Mr. le Col. Rhodes que le conseil communiquera avec le gouvernement d'Ottawa au sujet du contenu de sa lettre.

Résolu : Qu'il soit représenté au gouvernement fédéral que le Col. Rhodes a été obligé de payer 15 0/0 sur l'importation d'oiseaux insectivores et demandant la remise des dits droits tant pour le passé qu'à l'avenir.

Lecture des raisons données par la Soc. d'ag. d'Yamaska contre la formation d'une 2e. Société.

Mr Lévêque, secondé par M. Archambault, propose : Que la pétition de plusieurs habitants du Comté d'Yamaska demandant la permission de former une seconde Société soit refusée.

M. Ross, secondé par M. Gaudet, propose en amendement : Qu'un Comité soit nommé pour examiner toutes les requêtes devant le Conseil ayant pour but de demander la formation d'une seconde Société dans un Comté et que ce Comté fasse rapport.

L'amendement étant mis aux voix est perdu sur la division suivante : pour MM. Beaubien, Ross, Gaudet, Tassé, Marsan et Pilote.

Contre : MM. Sommerville, Messûe, Lévêque L. Archambault, U. Archambault, Benoit et Joly.

Mr. Benoit, secondé par Mr. Massûe, fait motion : Que le Conseil d'Agriculture ne reçoive aucune pétition pour la formation de deux Sociétés dans tout Comté qui aura moins de 40 milles dans sa plus grande longueur, (adopté).

M. L. Archambault, secondé par Mr. Lévêque, propose : Que la pétition de certains habitants du Comté d'Yamaska demandant la formation d'une seconde Société dans ce Comté ne soit pas accordée attendu que les raisons voulues par la loi, sect. 45 pour une telle division n'y sont pas mentionnées, (Adopté).

Résolu : Que vu l'impossibilité, malgré tous ses efforts, pour s'entendre avec la Chambre des Arts et Manufactures pour organiser l'exposition industrielle d'une manière convenable, le Conseil d'Agriculture décide d'organiser sur un même terrain et l'Exposition Agricole et l'Exposition Industrielle et le tout sous son propre contrôle.

Permission accordée à la Société d'Agriculture du Comté de St. Maurice d'employer tous ses fonds à l'achat d'un cheval reproducteur de choix et en considération de cela d'être exemptée d'avoir une exposition cette année.

La liste des prix pour le prochain concours est lue, légèrement modifiée et approuvée, et le Conseil s'ajourne pour aller visiter les terrains qu'on lui propose pour y ériger des bâtisses permanentes pour les Expositions Provinciales.

JEUDI, 2 JUN. SÉANCE DU MATIN.

Présent : MM. L. Archambault, U. Archambault, L. Beaubien, DeBlois, Benoit, Gaudet, Joly, Marsan, Lévêque, Massûe, Sommerville, Pilote et Tassé.

Considérant l'urgence de mettre chacun des départements de ce Conseil, sous la surveillance d'un Comité chargé plus particulièrement de son administration, il est résolu que des commissions permanentes soient créées comme suit :

10. Commission de direction des Sociétés d'Agriculture : MM. Pilote, Ross, Gaudet, U. Archambault et Benoit.

20. Commission d'Enseignement et Statistiques Agricoles : MM. Tassé, Price, Dunkin et Joly.

30. Commission pour Musées et Bibliothèques Agricoles : MM. Chauveau, Tassé et Marsan.

40. Commission des importations étrangères et amélioration du Bétail : MM. Cochrane, Lévêque et Hon. Beaubien.

50. Commission des Concours Provinciaux : MM. L. Beaubien, Joly, Massüe, Benoit, DeBlois, Browning, Sommerville et Cochrane.

60. Commission des Finances : MM. U. Archambault et Browning.

70. Commission des Rapports et Publications : MM. Marsan, Benoit et Massüe.

80. Commission de Colonisation : MM. DeBlois, L. Archambault et Hon. Beaubien.

Lecture d'une lettre du collège St. Francis, Richmond, demandant de l'aide pour fonder une école d'agriculture pour la population anglaise des cantons de l'Est.

M. Beaubien, secondé par M. U. Archambault, fait motion que les pétitions du collège de Lennoxville et celle du collège St. Francis, demandant toutes deux un octroi pour l'établissement d'une école d'agriculture, soient référées à un Comité composé de MM. Benoit, Browning, Tassé et Joly, avec instruction de faire rapport à la prochaine session du Conseil (Adopté).

M. Beaubien, secondé par M. Tassé propose : Que M. le Président soit prié de s'aboucher avec le Comité des finances du Conseil de Ville de Montréal, pour s'assurer si l'offre de \$25,000 pour l'érection des bâtisses permanentes est sans condition, quant à la localité sur laquelle ces bâtisses seront érigées, et que ces messieurs soient encore chargés d'acheter sur le terrain no. 2 au moins vingt arpents ou de recevoir du gouvernement local le terrain no. 3 suivant la réponse qu'ils auront du Conseil de Ville et du gouvernement, et que tous les pouvoirs nécessaires leur soient donnés pour toutes ces transactions. (Accordé).

Mr. Marsan, secondé par Mr. Gaudet, propose : Qu'il soit accordé aux directeurs de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption de suspendre le cours pour cet été pendant un mois et demi pour permettre l'achèvement des bâtisses de l'Ecole d'Agriculture, (Accordé).

Mr. Marsan propose : Que tout élève bourgeois qui, pour cause d'insubordination ou de mauvaise conduite, ou de lui-même, sans motifs plausibles, sortira d'une Ecole d'Agriculture avant l'expiration d'un trimestre soit privé des bénéfices de sa bourse pour tout le temps écoulé depuis le commencement de ce trimestre. (Référé au comité d'enseignement agricole).

Résolu : Que le conseil prie respectueusement M. le Commissaire d'Agriculture et des Travaux Publics, de prendre des mesures à la prochaine session du Parlement Local, pour faire résigner les membres du Conseil, qui, sans raisons suffisantes et plausibles, auront manqué d'assister aux séances du Conseil pendant un an ou un temps à être fixé par

l'Hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Mr. L. Beaubien, au nom de Mr. Browning qui a été obligé de s'absenter, présente la requête suivante :

Les éleveurs d'animaux de la race "Ayrshire" demande au Conseil de vouloir bien leur accorder la même assistance pour établir un "Ayrshire Herd Book," que la chambre d'Agriculture du Haut-Canada a accordé pour l'établissement d'un "Short-Horn Herd Book," en permettant au Secrétaire du Conseil de tenir un registre, d'y faire les entrées des *pedegrees* divers. Les éleveurs d'Ayrshire promettent de soulager le conseil de tout trouble, en choisissant parmi eux un comité spécial chargé d'examiner ces différents "pedegrees" avant de les entrer dans le Registre. Chaque entrée ainsi faite serait accompagnée d'un honoraire de 50 cts. qui serait payé au Secrétaire. (Accordé).

Mr. Beaubien, secondé par le Révd. M. F. Pilote, propose : Qu'une subvention annuelle de \$ 1,000 soit accordée à la *Semaine Agricole*, pourvu que le rédacteur ou propriétaire s'engage à publier gratuitement les procédés, les annonces et règlements du Conseil d'Agriculture ; M. Barnard demeurant le Rédacteur de cette feuille, étant prié de donner, de temps en temps, des lectures sur l'agriculture dans les différents comités de cette Province. Le journal devra conserver le même format et le même nombre de pages qu'actuellement. (Accordé.)

Cette résolution est envoyée, à MM. Duvernay, frères, avec demande de faire savoir au Conseil s'ils acceptent les conditions qui y sont énoncées et le Conseil s'ajourne à demain à 9 $\frac{1}{2}$ heures.

VENDREDI, 3 JUIN.

Présents : MM. Joly, Massüe, Beaubien, Benoit, DeBlois, Sommerville et Tassé ; le quorum étant complet.

Mr. Tassé, secondé par Mr. Beaubien, propose : Qu'après avoir entendu les représentations de Mr. Barnard, au nom de MM. Duvernay, frères, le Conseil d'Agriculture décide que les \$ 1,000 offerts hier, par la résolution précédente, n'obligent pas MM. Duvernay, frères, à publier la *Semaine Agricole* que jusqu'en Novembre prochain, de manière à compléter l'année de publication. Adopté sur division, M. Sommerville votant contre.

Et le conseil s'ajourne,

(Par ordre.)

GEORGES LECLÈRE,

Secrétaire,

C. A. P. Q.

Nourriture des bestiaux au vert.

En réponse à quelques uns de nos correspondants qui nous ont demandé des renseignements au sujet de la nourriture des bestiaux à l'étable pendant l'été, nous reproduisons l'excellent travail de Mathieu de Dombasle qui suit.

C'est ordinairement dans le courant de Juin qu'on peut commencer à mettre le bétail à la nourriture verte. Le seigle d'automne, le trèfle incarnat, etc., sont les premières récoltes sur lesquelles on puisse compter pour mettre les animaux à ce régime. Viennent ensuite le trèfle, les vesces, etc. Pour les récoltes qui se coupent plusieurs fois, et spécialement pour la luzerne, (1) on doit toujours commencer le fauchage de très-bonne heure, c'est-à-dire, aussitôt que les plantes ont 12 à 15 pouces de hauteur. Si l'on n'a pas eu cette précaution, les premières places fauchées ne seront pas encore assez avancées, lorsque le reste de la première coupe commencera à être trop dur, c'est-à-dire, vers la fin de Juin, et l'on éprouvera alors un grand embarras pour continuer la nourriture au vert, à moins qu'on n'ait d'autres récoltes, par exemple des vesces, pour y suppléer pendant l'intervalle des deux coupes.

Par le même motif, on peut aussi faire pâturer par des moutons, jusqu'au milieu ou jusqu'à la fin de Mai, une petite portion de luzerne ou de trèfle, afin que, la pousse de ces plantes étant ainsi retardée, on les obtienne prêtes à être fauchées, dans l'intervalle des deux coupes des plantes abandonnées à leur libre végétation.

Rien n'est plus important, dans une exploitation rurale, que d'adopter la méthode de nourrir le gros bétail à l'étable pendant tout l'été, et par conséquent d'arranger les choses de manière à avoir, successivement et sans interruption, des récoltes à faucher en vert. Cette importance ne vient pas seulement de ce qu'on peut, par cette méthode, nourrir le bétail avec le produit d'une bien moindre étendue de terrain que lorsqu'on l'entretient à la pâture, mais aussi de ce que les bêtes se maintiennent en bien meilleur état qu'on ne peut le faire ordinairement en les nourrissant à la pâture et surtout à la vaine pâture ; et principalement aussi de ce que l'entretien du bétail à l'étable est, dans presque tous les cas, le seul moyen d'obtenir une quantité de fu-

(1) Nous n'avons pu établir d'une manière positive si la luzerne réussit dans ce pays. Nous espérons que ceux qui en ont fait l'essai voudront bien nous en entretenir. [Red. S. A.]

mier suffisante pour faire produire à la terre de riches récoltes. Aussi, remarque-t-on que cette méthode est adoptée exclusivement dans presque tous les cantons où la culture des terres est portée à un haut degré de perfection.

La distribution de la nourriture verte aux bestiaux exige quelques précautions sans lesquelles il pourrait en résulter de grands inconvénients, surtout lorsqu'il est question de la luzerne, du trèfle et de quelques autres plantes de la même famille.

L'enflure ou la météorisation des bêtes à cornes, et d'autres accidents pour les chevaux, peuvent être le résultat de la négligence avec laquelle on leur en laisserait manger à la fois une trop grande quantité, surtout lorsque ces plantes sont très-jeunes, ou lorsque les bestiaux ne sont pas encore accoutumés à ce genre de nourriture. On croit généralement que les animaux courent plus de danger lorsque les plantes ont été coupées mouillées que lorsqu'elles étaient sèches, et j'ai partagé moi-même pendant longtemps cette crainte : mais des observations plus soignées me permettent d'assurer aujourd'hui que cette opinion n'est pas fondée ; et, s'il est une circonstance qui puisse rendre les fourrages verts plus dangereux pour la météorisation, c'est, au contraire, celle où ils ont été coupés très-secs et par un temps chaud. Mon expérience à cet égard se trouve d'abord avec celle de plusieurs cultivateurs très-expérimentés qui m'ont communiqué leurs observations. C'est donc le matin, à la rosée, qu'il est bon de faire couper les fourrages qu'on veut faire consommer en vert.

Il est nécessaire d'avoir, près de l'étable, un local un peu vaste, où l'on dépose le fourrage vert lorsqu'il arrive des champs ; les voitures doivent être déchargées tout de suite, et le fourrage un peu étendu sans trop l'entasser. Au reste, la précaution la plus essentielle pour prévenir les accidents de la météorisation, est de donner les fourrages verts en petite quantité à la fois, en remettant du fourrage dans le râtelier lorsque les animaux ont mangé la totalité de ce qu'on leur avait donné d'abord, et surtout de faire en sorte qu'il ne soient jamais pressés par la faim, car l'avidité avec laquelle ils mangent dans ce cas est la cause la plus fréquente de la météorisation. Ainsi, le principal soin doit se porter sur la régularité dans la distribution des repas. Avec ces précautions, les accidents seront extrêmement rares ; car ils sont toujours la suite de la négligence. Je tranquilliserai peut-être beaucoup de personnes qui redoutent excessivement le danger de la météorisation, en disant que je n'ai jamais perdu une seule bête à cornes par cette cause, quoique pen-

dant trente ans, j'aie constamment nourri mes vaches et mes bœufs de luzerne et de trèfle vert pendant tout l'été.

Remède contre la météorisation (*Enflures*).

Lorsqu'il arrive qu'une vache ou un bœuf est enflé, ce qu'on aperçoit bientôt à la tristesse de l'animal et au gonflement de ses flancs, qui résonnent comme un tambour lorsqu'on les frappe, on doit aussitôt le faire sortir de l'étable, et le faire marcher pendant quelques instants ; souvent cela suffit pour faire dissiper tous les symptômes. Si cependant l'enflure paraît s'augmenter, on ne doit pas tarder de lui faire prendre les remèdes convenables : une dose d'une once de salpêtre en poudre, délayée dans un verre d'eau-de-vie réussit, presque toujours ; on le fait avaler à l'animal au moyen d'une bouteille. J'ai vu plusieurs fois ce remède produire des effets très-prompts sur des bêtes à cornes attaquées très-gravement, et qui ne pouvaient plus se soutenir sur leurs jambes. Une saignée abondante est aussi très utile dans le cas où la suffocation paraît imminente.

Ponction du flanc.

Si l'arrivait que le mal résistât à ces remèdes, ou qu'on ne pût pas les employer à temps, et que l'animal fut près de périr, par l'extrême difficulté de la respiration, il ne faudrait pas hésiter à faire la *ponction*, c'est-à-dire, à percer la panse dans le flanc gauche à trois ou quatre doigts des fausses côtes. On emploie à cette opération un *trocart* garni d'une canule ; lorsqu'on retire l'instrument, la canule reste dans l'ouverture qu'il a faite, et facilite la sortie du gaz qui causait l'enflure. Si l'on n'avait pas de *trocarts*, on aurait recours à un couteau bien pointu ou à tout autre instrument de ce genre ; après avoir fait l'ouverture on y introduirait une canule de bois, ou tout autre instrument ou petit tuyau du même genre, pour que la plaie, en se refermant, n'empêchât pas la sortie du gaz ; mais le *trocart* est bien préférable, parce que la canule s'introduit dans l'ouverture en même temps que l'instrument perforant, tandis qu'on éprouve souvent assez de peine pour introduire la canule de bois dans l'incision faite à la fois à la peau de l'animal et à la membrane du rumen, lorsque ces deux ouvertures ne correspondent plus parfaitement, par suite de quelques mouvements qu'aurait faits l'animal. Lorsque la canule est introduite, on doit avoir soin que son extrémité ne plonge pas dans les matières qui remplissent une partie de la capacité du rumen, car ce sont les gaz qui se trouvent au-dessus de cette masse, dont il importe d'opérer l'évacuation. A cet effet, on incline la canule de

manière à élever son extrémité jusqu'à la partie supérieure du rumen, et on a soin d'en déboucher le tuyau si cela est nécessaire, en introduisant par l'orifice extérieur un petit morceau de bois.

Cette opération, lorsqu'elle est bien faite, arrête le mal sur le champ, et n'est nullement dangereuse : avec quelques précautions et surtout la diète, la plaie se guérit promptement. Lorsqu'on nourrit les bêtes à cornes au pâturage dans des trèfles ou des luzernes, l'homme qui les garde devrait toujours être muni d'un *trocart* pour faire cette opération en cas de nécessité ; car les progrès du mal sont souvent si prompts, que les secours arriveraient trop tard, s'il fallait les aller chercher un peu loin, et le danger de la météorisation est infiniment plus à craindre pour les animaux qui pâturent, que pour ceux qu'on nourrit au râtelier et auxquels on peut distribuer ainsi la nourriture à volonté.

Pour la régularité du service, il est nécessaire, dans une exploitation rurale, qu'un individu déterminé soit chargé de faucher et d'amener journellement le fourrage vert pour tous les bestiaux ; sans cela, il en résulte beaucoup de désordre dans le service c'est, tous les jours, un sujet de disputes entre les valets, pour savoir qui n'ira pas.

Les bêtes manquent souvent de fourrage, et c'est, pour tous, un prétexte toujours prêt pour perdre beaucoup de temps. Lorsqu'on n'a pas un grand nombre de bêtes à nourrir, on peut distribuer cette besogne à tour de rôle entre les valets, en sorte que chacun en soit chargé pendant une semaine ou pendant un mois. De cette manière, on peut, au moyen d'une surveillance facile, être assuré que les ordres donnés seront bien exécutés, parce que la responsabilité pèse toujours sur un homme en particulier. C'est un principe dont ne doit jamais s'écarter, pour toutes les branches du service, l'homme qui dirige une exploitation. On imaginerait à peine combien cette attention donne de facilité pour établir l'ordre dans tous les détails.

Si on nourrit au vert une quarantaine de têtes de gros bétail, le fauchage et la conduite emploient, chaque jour, à peu près la demie-journée d'un homme, pourvu que la coupe soit tant soit peu abondante ; on doit alors en charger un ouvrier autre qu'un valet d'attelage, et lui assigner une autre besogne fixe, pour le reste de la journée.

Lorsqu'on a huit ou dix vaches, on peut très-bien leur faire conduire le fourrage vert pour tous les bestiaux de l'exploitation. En attelant deux vaches à un petit chariot, et les changeant fréquemment, cela fait, pour tous, un exercice salutaire, et qui ne

diminue en rien la quantité de lait qu'elles donnent.

Lorsque les bestiaux quittent une nourriture sèche pour être mis au vert, on ne doit opérer ce changement que successivement, en diminuant graduellement la nourriture sèche pour la remplacer par du fourrage vert. On mêlera, par exemple, aux trois quarts de la ration ordinaire du fourrage sec, une quantité proportionnelle de fourrage vert, suffisante pour former l'autre quart, et l'on continuera ainsi pendant six ou huit jours : on opérera ensuite le mélange par moitié pendant un espace de temps égale ; et, enfin, on arrivera à donner la ration totale en vert, en accroissant graduellement la proportion pendant la troisième semaine.

Comme les animaux s'efforcent toujours de séparer le fourrage vert qu'ils mangent de préférence, il est fort utile, pour cette opération, de découper le fourrage vert et le fourrage sec après les avoir mélangés. C'est là un des emplois les plus profitables du hache-paille.

Les oiseaux utiles et les oiseaux nuisibles

Aux champs, jardins, forêts, plantations, etc.

PAR M. DE LA BLANCHÈRE,

Ancien élève de l'École impériale forestière etc.

On a dit que les vraies richesses sont celles qui nous viennent du sol, *« puis-que, ajoute Buffon, ce sont les seuls biens réels, toutes les autres et même l'or et l'argent, n'étant que des biens arbitraires, des représentations de monnaies, de crédit, qui n'ont de valeur qu'autant que le produit de la terre leur en donne. »*

Nous ne saurions assez partager cette opinion ; les richesses que nous fournit l'agriculture sont les plus précieuses, *le fonds qui manque le moins, et cependant nous sommes loin de faire tout ce que nous devrions, non seulement pour les augmenter, mais pour conserver celles qui sont à notre disposition. Je ne parlerai pas ici des moyens d'augmenter la production de l'agriculture, pour me borner à un simple compte rendu du livre utile que j'ai sous les yeux. Il s'occupe d'un des moyens les plus simples de conserver nos récoltes et de les préserver d'un fléau qui trop souvent désole partout les campagnes par ses ravages, je veux parler des insectes nuisibles à l'agriculture.*

Quels moyens avons-nous pour nous soustraire aux atteintes de ces terribles quoique infimes ennemis de l'homme ? Comment pouvons-nous soustraire à leur voracité nos récoltes en magasin ou sur pied, nos champs,

nos prairies, nos forêts, nos plantations, nos arbres fruitiers et leurs fruits, nos vignes, nos jardins, nos fleurs sous nos yeux, et jusqu'à nos meubles dans nos demeures ?

« Tout, dans le monde extérieur qui nous entoure, dit M. de la Blanchère dans son livre, est soumis à une pondération naturelle, à un équilibre admirable, que l'homme ne peut détruire sans en être immédiatement la victime ; tout dans la nature est opposition de force et jeu de contre-poids. »

« L'oiseau, ce merveilleux organisme, est le modérateur né de la multiplication des insectes. »

Rien n'est plus rigoureusement exact que ce qui est annoncé dans ces lignes de M. de la Blanchère, comme l'ont observé et dit les naturalistes à toutes les époques, sur la terre et dans son sein, comme dans la profondeur des mers et dans les hauteurs infinies de l'atmosphère, tout est équilibré dans la nature par Celui qui la gouverne avec une régularité, une sagesse et une constance que nous sommes bien loin d'observer dans les choses administrées par le gouvernement des hommes.

Mais revenons à nos insectes. Si leur multiplication n'était pas limitée par la loi d'équilibre qui régit tout ce qui vit, que deviendrait l'homme lui-même, malgré son génie ? Les terribles moyens d'extermination qu'il invente pour détruire son semblable seraient impuissants pour détruire l'insecte qui, quoiqu'il put faire, dévorerait les subsistances et l'obligerait à mourir de faim. Et qu'on ne croit pas que j'exagère, ce que je dis ici est l'exacte vérité ; on n'a qu'à consulter l'histoire et étudier les faits à toutes les époques pour en être convaincu.

N'avons-nous pas vu, tout récemment encore en Algérie, les insectes dévorer toutes les récoltes, tous les végétaux herbacés ? Et, si les végétaux herbacés sont détruits, que deviennent les bestiaux qui s'en nourrissent, et les céréales qui nous fournissent le pain ?

Mais n'insistons pas sur ce point, il n'est discutable que pour celui qui n'a jamais observé la nature et les lois qui en règlent la marche dans les productions variées.

L'oiseau insectivore est le seul qui puisse nous préserver autant que possible du ravage des insectes : « Lui seul, dit M. de la Blanchère, peut poursuivre l'insecte dans l'air ou sous la feuille ; lui seul peut sonder l'écorce, et, par un admirable instinct, y découvrir l'ennemi que tes sens obtus (il s'adresse à l'homme) laisse inconnu pour toi. Lui seul, le saisira au fond du calice de la fleur, là où ta maladresse n'irait jamais le chercher, il faut son aile, son bec aigu ou puissant, sa serre robuste ou mi-
gnonne, son œil perçant, son odorat

« subtil, ses sens dont nous ignorons encore l'organe pour nous délivrer de la plaie permanente qui ronge notre agriculture, de ces parasites naissant par myriades autour de nous, et marchant d'un pas assuré à la conquête de l'homme désarmé en face d'eux. »

« Sans l'oiseau, continue M. de la Blanchère, avouons-le, en confondant notre orgueil, nous serions depuis longtemps rentrés dans le néant. Hélas ! nous perçons des montagnes, nous joignons les mers, notre parole volé sur un fil par le monde dont elle fait le tour en une fraction de seconde..., et nous ne pouvons pas détruire la fourmilière voisine qui vient infecter nos demeures ; nous transportons nos denrées à l'extrémité de l'univers, et, si l'insecte le veut, demain nous mourrons de faim à côté de nos sillons dévastés. »

Toutes les questions qui se rattachent à l'agriculture dont on a de tout temps chanté les louanges, sont des questions d'étude de la nature appliquée à l'exploitation du sol dont dépend notre bien-être ; et pourtant, y a-t-il une étude plus négligée que celles des sciences naturelles appliquées à l'économie rurale ; et non-seulement elles ne sont point étudiées, comme le commandent nos besoins mais on voit quelquefois des administrateurs prendre des mesures qui favorisent le mal qui est fait par ignorance au lieu d'éclairer les populations pour le prévenir. C'est ainsi que M. de la Blanchère nous cite M. le préfet du Haut-Rhin qui punit d'une amende toute personne qui détruit un nid, et c'est très-bien, quand le préfet du Var autorise par arrêté la destruction des oiseaux insectivores. Dernièrement encore, un homme dévoué aux intérêts de l'agriculture et qui le prouve par des faits, M Victor Chatel, membre de la Société protectrice des animaux, et de la Société d'acclimatation, a engagé une polémique contre un administrateur qui a partagé les opinions de ceux qui ne se doutent pas du mal qu'ils font en autorisant la destruction des oiseaux qui sont les protecteurs les plus industrieux et les plus actifs de nos récoltes.

En publiant son livre sur les oiseaux utiles et nuisibles (ces derniers sont relativement en bien petit nombre), M. de la Blanchère n'a pas adopté la classification des savants et il a bien fait. S'adressant aux habitants des campagnes qui sont loin d'être ornithologistes, il devait présenter son travail d'une manière simple, facile et attrayante en même temps, par la simplicité même de la classification des oiseaux dont il étudie les mœurs, sans s'occuper des caractères zoologiques qui ont servi à les classer dans le règne animal, il les divise en cinq groupes ; dans le premier, il place les oiseaux des bois qu'il subdivise en

ceux qui habitent les grands massifs, ou ceux qui fréquentent les litières, et enfin en ceux qui comme les pics recherchent partout les insectes qui se cachent dans les écorces des arbres, et qu'il nomme *éplucheurs des troncs*.

Dans le deuxième groupe se trouvent les oiseaux des champs qui comprennent, dans la première subdivision, ceux qu'on trouve plus particulièrement dans les haies et les broussailles, tels que la linotte, le merle, etc. ; puis, viennent les hôtes des sillons et des plaines, tels que l'alouette, la bergeronnette, la caille, la pie, etc.

Enfin, la troisième subdivision comprend les chasseurs d'insectes au vol, tels sont les hirondelles, les martinets, etc.

Le troisième groupe comprend les oiseaux des jardins où se trouvent 1^o. les mangeurs de fruits, tels que le moineau, le bouvreuil, etc. ; 2^o. les voleurs de graines, pinsons, chardonnerets, etc. ; 3^o. les chercheurs d'insectes, rouge-gorge, rossignol, rouge-queue, etc. ; 4^o. les chasseurs de nuit, effaie, chevêches, etc.

Dans le quatrième groupe sont les oiseaux des rivières subdivisés en oiseaux des marais, des rivages et des grandes eaux.

Les premiers, oiseaux des marais, comprennent la bécassine, la nonnette ou mésange des marais, etc.

Les seconds, oiseaux des rivages, sont le pluvier doré, le martin-pêcheur, la poule d'eau, etc.

Les troisièmes, oiseaux des grandes eaux, sont l'oie et le canard sauvages, le cygne, etc.

Enfin, dans le cinquième groupe se trouvent classés les oiseaux des vignes, subdivisés en mangeurs de raisins et en mangeurs d'insectes. Les premiers comprennent les grives, la fauvette, le verdier, le cini, et au nombre des seconds, sont la perdrix, le rûle de de genêt, etc.

Tels est la classification adoptée par M. de la Blanchère dans son livre spécialement fait pour nos campagnes ; je voudrais voir ce livre surtout entre les mains des enfants qui fréquentent les écoles primaires ; ils trouveraient le double avantage de s'instruire et de s'amuser en le lisant, et ils apprendraient à respecter les petits oiseaux du ciel que le bon Dieu nous a donnés, non-seulement pour animer nos bosquets et nos champs, mais pour nous délivrer des insectes dont ils se nourrissent.

On ne saurait assez mettre sous les yeux de l'autorité tout ce qui peut l'éclairer sur les pertes que font éprouver annuellement à l'agriculture les insectes nuisibles. Le 31 mars 1849, j'ai présenté à l'Assemblée nationale, dont j'ai eu l'honneur de faire partie, un travail à ce sujet, pour provoquer des études et faire une loi sur la matière. D'après les recherches que je fis, il me fut démontré que les ravages

causés par les insectes sur les céréales, les prairies artificielles surtout, les forêts, les allées d'arbres, les vignes, les oliviers, les plantes textiles, oléagineuses, saccarines, et les récoltes en magasin, pouvaient faire évaluer les pertes à environ **trois cent millions par an** et le chiffre ne fut pas contesté.

Aujourd'hui, l'attention paraît attirée sur ce point ; les sociétés scientifiques en France comme à l'étranger, semblent vouloir s'en occuper. Chez nous, la Société protectrice des animaux n'a jamais cessé de protéger la multiplication des oiseaux utiles, et tout récemment M. Millet, inspecteur des forêts, a fourni à la Société d'acclimatation, dont il est membre, un rapport fait à l'occasion d'une communication venant de Prusse : il s'agirait d'une convention internationale tendant à protéger les oiseaux insectivores migrateurs, contre le vandalisme qui, sur les côtes où ils abordent pour venir à notre secours en Europe, au printemps, afin de nous délivrer des insectes, sont détruits par centaines de mille au moyen d'engins destructeurs de toute sorte. Tous les amis de l'agriculture devraient s'associer à cette idée de progrès agricole, et concourir à son triomphe.

RICHARD (du Cantal).

—Revue d'Économie rurale.

Amélioration des races.

Un moyen aussi simple et connu qu'infaillible pour améliorer les races d'animaux, c'est le régime alimentaire. Avec de sages et persévérantes sélections et avec un régime bien combiné, on arrive toujours et inmanquablement à un bon résultat. Qu'on donne des pois, des fèves, du trèfle, du mil, du sainfoin et une quantité suffisante d'avoine à des poulains de médiocre stature et corpulence, à la quatrième génération, leur descendants auront doublé les dimensions initiales de la race primitive. A des boulonnais, à des cauchois, à des artéseins, si on donne pareillement du foin de hauts prés, un peu de bourgogne (sainfoin), beaucoup d'avoine et de la paille de blé incomplètement battue, on désempe trera leurs formes, on améliorera leurs proportions, on assurera leur tempérament et, au bout de quelques années, on les croira du Perche ou de la Beauce. Si la France, avec les sommes qu'elle donne aux Anglais, travaillait à améliorer ses animaux par ses propres ressources, nous serions moins les objets de leurs malignes autant que justes dérisions, et nous ne tarderions pas à devenir leurs concurrents sérieux.

Voilà qui s'appelle parler en maître ! mais ce langage plein de sens et de

raison, ne donnera bien certainement pas satisfaction à tous les fantaisistes. Les idées vraies commencent cependant heureusement à prendre le dessus, et il faut croire qu'elles feront leur chemin. —Revue d'Économie rurale.

Destruction des vers blancs.

Si nous revenons si souvent à la charge au sujet des vers blancs, c'est que ces insectes nous font un très grand dommage. Nous avons remarqué ce printemps, une quantité très considérable de vers blancs déterrés par la charrue en labourant. Il faut apprendre à connaître nos ennemis, pour ensuite leur faire une guerre à mort.

Beaucoup de cultivateurs des environs de Liège se sont plaints, l'an dernier, d'avoir vu ravager par les vers blancs une grande quantité de leurs récoltes et pommes de terre, fourrages, etc. Un cultivateur éclairé nous assure avoir fait, depuis plusieurs années, une expérience décisive. Il faut jeter sur le fumier, au moment de le mettre en terre, une bonne quantité d'eau saturée de sel marin ; toutes les terres fumées de cette façon ont été préservées de vers blancs, alors que leurs voisines en étaient atteintes.

Il résulte d'observations récentes faites en France, que le sel marin serait un véritable poison pour les hannetons et les vers blancs, et que l'addition de cette substance dans le sol, à la dose de 300 lbs. par arpent, aurait pour résultat de détruire cette maudite engeance. Malheureusement, dit le *Journal des fabricants de sucre*, l'emploi du sel à haute dose n'est pas sans inconvénient dans les terres, et la betterave à sucre particulièrement se trouverait fort mal de ce curatif. Il est donc difficile de compter sur ce moyen de destruction, à supposer même que ses effets soient bien certains.

Il ne faut pas partager d'une façon absolue l'avis émis par le *Journal des fabricants de sucre* qui est orfèvre dans cette circonstance. De ce que le sel n'est pas très-favorable aux betteraves à sucre, faut-il conclure qu'il ne doit pas être employé à la destruction des vers blancs et des hannetons ?

La culture de cette betterave n'a lieu d'ailleurs que sur un nombre d'arpents fort restreint, et nous ajouterons même que le sel ne nuit pas aux betteraves destinées à être mangées en nature par les animaux.

—Revue d'Économie rurale.

Qui se fait brebis le loup le mange, Souvent les bêtes montrent à vivre aux hommes.

De la tonte du cheval au point de vue de l'hygiène.

I.—Considérations générales.

L'usage de tondre les chevaux ne remonte pas encore à une époque bien éloignée, et malgré cela elle tend à se dégénéraliser de plus en plus.

Au début, cette pratique ne fut employée qu'à titre d'essai, et sur des chevaux de luxe auxquels les bons soins ne faisaient pas défaut. Aujourd'hui, cette opération a conquis sa place et pris rang parmi celles le plus fréquemment employées, non-seulement dans les grandes villes, mais encore dans les petites et même dans les campagnes. Ses résultats sont justement appréciés de tous ceux qui ont recours à son emploi : aussi, lorsqu'on demande à quelqu'un qui a fait tondre son cheval s'il en est content, sa réponse presque invariable est celle-ci : " Mon cheval est bien plus vigoureux, il semble rajeuni, il fatigue beaucoup moins en travaillant. "

Quelques personnes, malgré ces résultats, prétendent encore devoir repousser l'usage de la tonte sous le prétexte que la nature, qui a tout prévu et dont les moindres détails ont leur valeur, a donné, aux animaux, une fourrure plus épaisse en hiver qu'en été, que l'homme, en la supprimant, agit contrairement aux prévisions de la nature.

Ce raisonnement, qui, au premier abord, semble sérieux et vrai, ne peut cependant s'appliquer qu'à l'animal vivant en liberté et à l'état sauvage, ainsi que je vais le démontrer.

Lorsque les animaux furent créés, ils furent destinés à vivre dans les pâturages et les forêts, à supporter les intempéries des saisons et à n'avoir d'autre abri que les arbres ou les rochers ; la Providence les pourvut sagement de tout ce qui était nécessaire pour résister aux divers températures qu'ils devaient supporter. Aussi voyons-nous les animaux habitant les pays froids, avoir un pelage plus épais et plus long que ceux habitant les pays chauds.

Dans la zone tempérée où il y a deux saisons bien distinctes, l'hiver et l'été, les animaux présentent ce phénomène qu'à l'approche du froid, le poil qui a existé pendant les chaleurs tombe et est remplacé par un autre beaucoup plus fourni et plus long : il en est de même à l'approche de l'été, le poil épais tombe et est remplacé par un plus clair et plus court. Celles sont les conditions physiologiques de l'animal sous notre zone.

L'homme étant parvenu à domestiquer les animaux, leur a imposé des travaux plus ou moins rudes selon leur aptitude ; en revanche, il les a

logés dans des écuries chaudes et bien closes.

A partir de ce moment l'animal ne s'est plus trouvé dans les conditions où la nature l'avait placé ; il devenait donc nécessaire de l'en approcher autant que possible. Il me reste à démontrer que la tonte pratiquée sur l'animal domestique est rationnelle et en harmonie avec les lois de la nature. Elle ne doit pas être envisagée comme une simple question de luxe ou de goût ; elle est très-utile pour tous les chevaux qui travaillent, mais à la condition qu'on se bornera à enlever l'excès de fourrure gênant pour le travail. Si elle est pratiquée de toute autre façon soit en maintenant constamment les poils aussi ras que possible par des tondages réitérés, soit en employant le rasoir, ainsi que quelques personnes fantaisistes l'ont essayé, on constitue un état anormal qui peut avoir de sérieux inconvénients.

II.—Pourquoi doit-on tondre les chevaux ?

J'ai exposé dans les considérations générales qui précèdent les conditions dans lesquelles les animaux doivent se trouver pour répondre aux exigences de la nature.

Le travail qui leur a été imposé par l'homme, soit en traînant lentement de lourds fardeaux ou en conduisant à grande vitesse de légers véhicules, est venu déranger l'harmonie des prévisions de la nature. Par ce fait les animaux sont obligés de dépenser dans un court espace de temps une somme de force considérable, entraînant avec elle une augmentation de fatigues et des sueurs abondantes.

Pendant la saison d'été les poils étant courts et peu serrés et la température élevée, cette sueur est bientôt disparue, surtout si l'on prend quelques précautions ; mais en hiver il n'en est pas de même, le poil étant très-fourré, il reste imprégné de sueur pendant des journées entières, et ce malgré tous les soins que l'on puisse donner aux animaux. Ils restent donc pendant ce long laps de temps dans un bain de sueur froide constituant une des conditions les plus malsaines dans lesquelles les animaux puissent se trouver.

Toutes les personnes qui ont un peu l'habitude du cheval savent très-bien qu'en hiver un de ces animaux rentré à l'écurie le soir et couvert de sueur est à peine sec le lendemain matin, quand même on aurait pris la précaution de l'envelopper de bonnes couvertures. Cette seule observation démontre combien de temps le cheval non tondu reste plongé dans une atmosphère humide et froide.

Si maintenant nous examinons un cheval tondu soumis au même travail que celui qui ne l'est pas, nous verrons qu'il fatiguera beaucoup

moins et que la sueur n'apparaîtra pas, ou tout au moins disparaîtra très-rapidement ; en le faisant rentrer à l'écurie, il aura le corps sec et chaud il n'y aura qu'une simple précaution à prendre, remplacer, au repos, les poils enlevés, par de bonnes couvertures, et la chaleur naturelle sera conservée.

Tout le monde sait parfaitement que l'homme qui fait un travail pénible se dépouille d'une partie de ses vêtements, puis les reprend aussitôt son travail terminé ; si l'homme emploie cette précaution, c'est qu'il a remarqué que la fatigue est énorme lorsqu'il travaille étant couvert, tandis qu'elle est beaucoup moindre s'il est vêtu aussi légèrement que possible.

La tonte des chevaux est une application de cette méthode suivie par l'homme ; seulement comme il n'est pas possible de varier à volonté l'habit d'un cheval, on lui enlève l'excédant de son poil nuisible pendant le travail, et au repos on remplace ce poil par une couverture.

De ce qui précède on peut conclure que tout cheval qui, en hiver, fait un service pénible, surtout un service de vitesse, doit être tondu pour être dans les conditions où il serait s'il était à l'état de liberté.

Indépendamment des raisons exposées ci-dessus, qui à elles seules suffiraient pour décider de la tonte d'un cheval, cette opération a encore d'autres avantages que je vais énumérer.

Les soins de propreté (le pansage) sont bien plus faciles à donner, la peau est débarrassée de la poussière et de ses sécrétions qui, restant dans les poils, nuisent à son rôle d'auxiliaire de la respiration pulmonaire ; bien des irritations et des démangeaisons sont prévenues, ainsi que le plus grand nombre des affections pédiculaires. Jusqu'ici la tonte n'a été envisagée que comme moyen préservatif de quelques maladies ; elle est encore usitée comme moyen curatif. Sans parler des affections de la peau où l'on est toujours obligé de couper les poils au moins partiellement, certaines maladies de poitrine, telle que la bronchite-chronique, ne peuvent quelquefois être complètement guéries qu'après avoir fait tondre le malade. Ce moyen que j'ai employé plusieurs fois avec avantage, a été mis en usage et même recommandé par d'autres vétérinaires.

En résumé, la tonte diminuant la fatigue des animaux, les préservant de certaines maladies et facilitant la guérison de certaines autres, est donc une opération utile à laquelle, en règle générale, tous les chevaux doivent être soumis.

Nous verrons dans le chapitre suivant quelles sont les exceptions à cette règle

III.—Tous les chevaux doivent-ils être tondu ?

L'utilité de la tonte étant démon-

trée, j'ai conclu que tous les chevaux devraient y être soumis. Il y a cependant des exceptions que je vais examiner.

Les jeunes animaux qui ne sont soumis à aucun travail, ceux qui sont laissés une partie de l'hiver dans les prairies, les chevaux de la petite culture qui ne travaillent pas dans cette saison, ne doivent pas être soumis à cette opération, car, loin de les ramener aux conditions normales, elles les en éloigne. Cependant, pour les chevaux de la petite culture, la tonte serait encore utile, si on la faisait dans un moment opportun, ce qui sera expliqué au chapitre suivant. Toutes les fois que les animaux seront ramenés ou rapprochés de l'état physiologique par la tonte, ils devront être soumis à cette opération ; si, au contraire, elle les en éloigne, elle doit être repoussée ; telle est la règle qui doit servir de guide. En d'autres termes, tout animal qui, l'hiver, sera soumis à un travail, et qui ne sera pas sujet à rester de longues heures au repos et dehors, devra être tondu ; si, au contraire, il n'a rien à faire, ou s'il est dans les pâturages, on devra s'en abstenir.

IV.—Époque de la tonte.

Il est assez difficile de déterminer une époque fixe et invariable pour faire tondre les chevaux, attendu que les poils d'hiver poussent plus ou moins promptement selon les sujets et la manière dont il sont soignés.

Malgré cela, je tâcherai d'éclairer un peu cette question, en tenant compte de la saison, du service et de la pousse du poil. J'examinerai d'abord les chevaux à service ordinaire, ceux que je considère comme devant toujours être tondu. Pour ceux-là, l'on ne doit jamais attendre que la pousse du poil soit complète, ce qui a lieu vers la fin de décembre, attendu qu'à cette époque la pousse étant totalement arrêtée, le poil reste très-ras et l'animal est sensible au moindre froid. Si, au contraire, on opère plus tôt, vers la fin de novembre, le poil continue de croître, et au bout de quelques semaines, il atteint une longueur suffisante pour préserver le cheval de la sensation trop brusque des changements de la température.

La tonte, pratiquée conformément à cette règle, rend un véritable service à l'animal ; elle lui enlève l'excédant de sa fourrure, tout en lui laissant la quantité suffisante pour le garantir du froid pendant le repos.

Une autre considération qui doit faire accorder la préférence au mois de novembre, c'est que, généralement à cette époque, le froid n'a pas encore atteint toute son intensité, et la transition est moins sensible pour le sujet. Il est bon, quand on veut pratiquer l'opération de la tonte sur un cheval, de choisir, autant que possi-

ble, une journée ou la température ne soit pas trop froide.

Une objection peut être faite à cette indication du mois de novembre comme le plus convenable, c'est celle-ci :—“ En coupant le poil trop tôt, il repousse, et l'effet de la tonte disparaît complètement.”

Je répondrai que, si la tonte est faite vers l'époque que j'indique, le poil ne repoussera guère que de 3 lignes, ce qui ne sera pas nuisible, et encore cela n'arrivera-t-il que vers le mois de mars :—à cette époque, les grands froids n'étant plus guère à craindre, si l'on trouve qu'une seconde opération soit nécessaire, on peut la pratiquer sans aucun inconvénient.

Dans ce petit travail, je n'ai pas envisagé seulement le cheval de luxe, pour lequel on peut s'écarter de mes prescriptions, attendu que les soins, les écuries et les couvertures, peuvent suppléer à la longueur du poil. J'étudie la tonte en général, je suis donc obligé de l'envisager à ce point de vue.

La seconde catégorie de chevaux que je considère cependant comme devant être tondu, comprend les chevaux de l'agriculture ; ils peuvent encore se diviser en deux catégories : 1^o ceux qui travaillent beaucoup pendant l'hiver et qui restent à l'écurie pendant le repos ; 2^o ceux qui ne font presque rien et qui sont envoyés dans les prairies pendant les belles journées. (1)

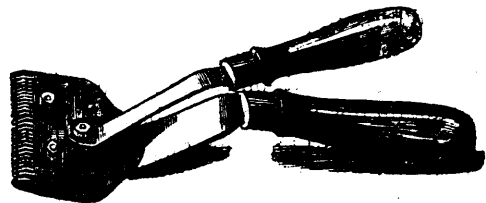
Pour les chevaux de la première catégorie, les règles que j'ai posées précédemment leur sont applicables en tous points. Pour ceux de la seconde, il est bon de leur laisser tout leur poil jusqu'au moment où les travaux commencent à devenir importants, c'est-à-dire vers le commencement de mars. A cette époque ils ne peuvent plus aller aux pâturages, et ils rentrent dans les conditions de travail des chevaux de la première division. Comme pour eux, il faudra choisir, autant que possible, un temps doux pour l'opération.

Si l'on ne croyait pas devoir faire tondre entièrement les chevaux, il serait bon de les faire tondre au moins à moitié ; avec cette précaution on éviterait beaucoup d'affections bronchiques que l'on remarque surtout au printemps à la reprise des travaux.

L'utilité de la tonte étant démontrée, l'époque la plus convenable étant indiquée, reste l'opération pratique.

La difficulté que l'on a rencontrée jusque dans ces derniers temps de se procurer des tondeurs capables en temps opportun, de même que les prix élevés qui étaient demandés, a retardé

un peu la vulgarisation de cette opération. Exécuté d'abord avec un peigne et des ciseaux, elle nécessitait un travail de dix à douze heures et réclamait un homme expérimenté. Aujourd'hui, grâce à l'ingénieuse invention d'un fabricant anglais, nommé Adie, presque tout le monde peut tonde un cheval ; il suffit d'un peu de soin et d'attention.



Tondeuse Adie pour les chevaux.

Cet instrument qui porte le nom de son inventeur (tondeuse Adie), est léger, sans aucune complication mécanique ; il n'est pas possible de blesser l'animal, même le plus indocile. Son prix, quoique élevé, ne laisse cependant pas que d'être à la portée de toutes les bourses.

Avec cette tondeuse, un homme, même inexpérimenté, peut tondre convenablement un cheval en cinq ou six heures ; le travail fait avec un peu de précaution sera mieux exécuté qu'il n'est possible de le faire avec les ciseaux ; la tondeuse résiste très-bien à l'usage : celle avec laquelle j'ai expérimenté, a tondu trente-six chevaux avant d'avoir besoin d'être repassée. Il serait à désirer que chaque propriétaire possédât une ou deux de ces tondeuses il pourrait exécuter lui-même ou faire exécuter en temps utile la tonte de ses chevaux, sans être à la merci des tondeurs de profession, qui ne peuvent satisfaire à toutes les demandes à la fois.

En terminant, je puis dire avec certitude que la tondeuse Adie a rendu un véritable service à l'hygiène du cheval.

V.—Soins après la tonte.

Je compléterai ces observations par les énumérations des soins à donner aux animaux après l'opération.

Aussitôt la tonte opérée, il faut recouvrir l'animal de bonnes couvertures en laine ; éviter, lorsqu'on l'attelle, de le laisser stationner longtemps dehors ; si cela est nécessaire, l'envelopper de couvertures, afin d'éviter les refroidissements. Rentré à l'écurie, le recouvrir jusqu'à ce que le poil soit un peu repoussé ; alors on peut diminuer le nombre et même supprimer tout à fait les couvertures si l'écurie est bien chaude.

Si l'animal tondu reçoit une averse, il n'y a pas lieu de s'en inquiéter ; en rentrant, on le bouchonne et on le couvre ; au bout de quelques instants il est sec.

A. R. DULIÈGE,
De la société vétérinaire des départements de l'Ouest.

(1) Ce qui est dit ici s'appliquera dans cette Province aux chevaux qu'on hiverne au froid. [Red. S. A.]

Le Canard et son engraissement.

Nos lecteurs peuvent juger par l'article suivant de la valeur de l'élevage du canard. Si nous avions le soin de creuser une mare qui recevrait l'eau des bâtisses, etc., nous pourrions, il nous semble, tirer profit des canards et des oies bien plus que nous le faisons aujourd'hui. Rappelons-nous que les volailles de toutes espèces, les pigeons etc., contribueront puissamment à la destruction des insectes nuisibles.

Nous avons dit bien des fois que le canard était un animal de basse-cour très précieux dans la ferme, parce qu'il s'assimilait la nourriture dans les meilleures conditions, qu'il n'était pas difficile dans le choix de cette nourriture et qu'il donnait ainsi des résultats fort avantageux, sans occasionner de fortes dépenses.

Nous trouvons dans la *Revue agricole de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère* quelques bons conseils relatifs à l'engraissement du canard ; nous croyons utile d'entrer à ce sujet dans quelques détails.

Le canard commun est moins robuste que le canard métis ; on obtient ce dernier en donnant aux canes communes un mâle appartenant à la race du canard musqué, improprement appelé canard d'Inde ou de Barbarie. Le canard musqué est originaire de l'Amérique méridionale. Les métis n'ont pas l'odeur du musc propre aux canards musqués, cependant, ils sont moins estimés que les canards communs ; ils ont l'avantage de pouvoir être gorgés, engraisés, confits comme les oies, et de donner des foies préférables à ceux de l'oie. Ces métis sont inféconds ; la cane musquée n'accepte pas le mâle commun, et pour faire du métissage, il faut prendre le mâle musqué et la cane commune. Le canard commun peut engendrer à un an, le canard musqué n'est dans toute sa force que la seconde année, et les canes communes auxquelles on donne un mâle musqué trop jeune font beaucoup d'œufs clairs. Pour distinguer un petit canard métis d'un canard commun, on le tient suspendu la tête en bas par une patte, sans le trop serrer ; le petit métis se redresse tout de suite, ce que ne fait pas le commun.

Les canards métis sont bons à engraisser à sept mois ; on les place, sans jamais les laisser sortir, dans une loge obscure que l'on tient très-propre et garnie de litière. Une femme se munit de maïs en grains et d'eau, elle s'assied, prend un canard entre ses genoux, elle lui insinue dans le cou un entonnoir dont le tube est long de $4\frac{1}{2}$ pouces sur $\frac{1}{2}$ environ de largeur, et se termine par une ouverture oblique ; elle remplit cet enton-

noir de maïs qu'elle fait descendre avec une sorte de mandrin, (bâton) puis, de temps en temps, elle verse un peu d'eau sur le maïs, et lorsque le grain est arrivé au-dessous de l'extrémité du tube, la femme l'aide à descendre avec les doigts qu'elle porte légèrement sur le cou ; elle cesse d'emboquer lorsqu'elle s'aperçoit que le jabot est assez rempli ; cette opération doit avoir lieu trois fois par jour, de grand matin, à midi et le soir à huit heures. On pourrait se dispenser de faire usage d'un entonnoir et dans ce cas, on met tout simplement dans le bec de l'oiseau le maïs que l'on fait couler avec les doigts ; dans quelques localités, on fait bouillir le maïs pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure, et il va sans dire qu'on le laisse refroidir, avant de l'administrer au canard.

L'emboquement réussit d'autant mieux qu'il est prompt ; il ne faudrait pas qu'au commencement les sujets fussent en trop mauvais état ; on peut les préparer en leur donnant, quelques jours à l'avance, une forte ration de pommes de terre cuites pétries avec de la farine. L'opération de l'engraissement du canard dure trois semaines à un mois, suivant l'habileté de celle qui en est chargée ; il faut 15 à 18 pintes de maïs. Il est nécessaire de toujours laisser de l'eau à la portée des canards, afin qu'ils boivent quand ils en ont besoin.

L'engraissement est complet lorsque les plumes de la queue s'écartent et s'ouvrent en éventail ; d'un autre côté on voit des boules de graisse qui se forment sous chaque aile.

Les canards doivent être saignés à la nuque ou au cou ; quand le sang est bien écoulé, on s'empresse de les plumer tout chaud, car la plume et le duvet se détachent mieux ; après ce travail, quelques personnes trempent le canard dans l'eau bouillante, sans l'y laisser séjourner ; il suffit alors de frotter le corps avec la main pour enlever le duvet qui reste sur la peau.

Un canard bien engraisé pèse 7 à 10 lbs ; les foies très-recherchés, arrivent jusqu'à 22 oz. L'élève et l'engraissement du canard donnent des bénéfices satisfaisants dans tous les pays où on peut cultiver le maïs ; c'est là d'ailleurs un excellent plat de ménage, et de plus on peut confire ces volailles dont la chair est bien plus délicate que celles des oies.

M. Cora-Millet assure que les départements du sud-ouest fournissent 100 à 105,000 livres de foies gras ; la quantité est probablement plus considérable, puisque la seule gare de Dax en a expédié 32,000 du 1er novembre 1867 au 2 février 1868.

Nous avons donc raison d'engager les habitants des campagnes à tenir des canards dans leurs basses-cours ; le maïs est sans contredit l'une des graines qui engraisent le plus rapi-

dement cette volaille, mais on peut aussi atteindre le même but en faisant usage des farines de sarrasin, d'orge, etc. La viande, dans ces conditions, sera même plus blanche que lorsque l'engraissement a lieu avec le maïs, à moins que l'on ne fasse usage du maïs blanc, que l'on ne rencontre pas en grande quantité dans les pays de production. En général, le maïs blanc est plus tardif que le jaune, ce qui est souvent un inconvénient lorsque l'on veut faire succéder un blé à la récolte de maïs.

L. DE VAUGELAS

—*Revue d'Économie rurale.*

Biner les pommes de terre et les autres récoltes sarclées.

Dans une exploitation où l'on se livre à la culture des récoltes sarclées, la principale occupation du mois de juin consiste dans les binages et les buttages. C'est, de tous les mois de l'année, celui où l'on sent le mieux les avantages de la culture en lignes et de l'emploi de la houe à cheval, à cause de la facilité qu'on obtient de répéter fréquemment les binages et de les exécuter promptement de la manière la plus économique.

Dans certains sols sujets à souffrir de la sécheresse, quelques personnes craignent de nuire aux récoltes en favorisant l'évaporation de l'humidité par l'ameublissement de la surface du sol. C'est là une grave erreur : au contraire, les plantes ne souffrent jamais autant de la sécheresse que lorsque la surface de la terre, battue et durcie, forme une croûte qui interrompt toute communication avec l'atmosphère ; mais, lorsque cette croûte est brisée et ameublie, l'influence des rosées se fait sentir jusqu'aux racines des plantes, et suffit presque toujours pour entretenir leur végétation : une pluie légère, dont l'effet se fait à peine sentir sur un sol durci, pénètre, au contraire, souvent à plusieurs pouces de profondeur, lorsqu'elle trouve une surface meuble. Je recommande aux personnes qui douteraient de cette vérité, de faire comparativement cet essai sur deux champs voisins ; je suis bien assuré qu'il ne leur restera aucun doute.

Par ce motif, des récoltes sarclées réussissent souvent fort bien dans des sols où d'autres plantes qui ne reçoivent pas de sarclage sont sujettes à périr par la sécheresse. Dans les terres argileuses ou les terres blanches, on ne doit pas attendre, pour briser la croûte qui se forme, qu'elle soit devenue trop épaisse et trop dure. Lorsqu'on a laissé ainsi durcir la surface, on ne peut qu'approfondir graduellement la culture, en passant plusieurs fois l'instrument, opération beaucoup plus longue et plus pénible,

mais pourtant indispensable. On s'efforce de bien ameublir le sol jusqu'à 3 à 5 pouces de profondeur.

Les pommes de terre devront presque tous les jours être binées deux fois dans le courant de ce mois ; ordinairement, c'est aussi le moment du buttage, qui s'exécute sur les plantes placées en lignes, au moyen de la charrue à deux versoirs, avec un degré de perfection qu'il est impossible d'obtenir du travail de la houe à main, et avec une très-grande rapidité puisqu'une telle charue peut butter environ sept arpents et demi de pommes de terre dans une journée de travail de neuf heures. Les pommes de terre doivent toujours avoir été binées au moins une fois très-profondément, avant le buttage, et deux fois valent beaucoup mieux qu'une.

En général, le moment de procéder au buttage est celui où les racines s'étendent pour produire des tubercules ; si on attend que les tubercules soient formés, surtout pour certaines variétés où on les trouve assez loin de la touffe et à la fleur de terre, on en détruit beaucoup par le buttage. Il y a d'autres variétés, au contraire, où les tubercules se forment plus profondément en terre ; d'autres où ils sont rassemblés comme dans une espèce de nid, au pied de la plante : pour celles-là, on peut retarder davantage le buttage ; mais, en général, pour toutes les variétés, il est utile de procéder à cette opération le plus tôt qu'il est possible, c'est-à-dire, à l'époque où les tiges sont assez élevées pour n'être pas couvertes entièrement de terre par l'opération du buttage.

Je dois dire, au reste, que des expériences que j'ai faites avec soin et que j'ai continuées pendant plusieurs années, ont changé complètement l'opinion que je m'étais faite, d'après celle des agriculteurs les plus recommandables, sur l'utilité du buttage des pommes de terre. J'ai trouvé constamment dans mes essais comparatifs, que le buttage diminue le produit en tubercules, quoiqu'il favorise évidemment la végétation des tiges, qui sont toujours plus vertes et plus vigoureuses dans les plantes qui ont été buttées. J'ai donc fini par renoncer complètement au buttage dans mes cultures de pommes de terre. Je n'oserai pas assurer que le résultat sera le même dans toutes les espèces de sols ; mais je sais que plusieurs autres cultivateurs ont observé des effets semblables. A Ro-ville, la différence de produit a été quelquefois de plus d'un quart en faveur des parties simplement binées à la houe à cheval, sur celles qui avaient été soumises au buttage. Le résultat a été le même dans les années sèches et dans les années humides ; mais la différence a été plus considérable dans les sols riches que dans les sols pauvres. Il reste, toutefois, en faveur du buttage

l'avantage d'une destruction plus facile et plus complète du chiendent.

En Flandre et dans le palatinat du Rhin, il est d'un usage très-fréquent d'arroser de purin les pommes de terre en juin, immédiatement avant le buttage : on y emploie, par arpent, de 25 à 50 tonneaux de purin de 60 galons chacun, et on les répand sur la surface du terrain, de même qu'on le fait sur les prairies. Le buttage, qui a lieu ensuite, accumule au pied des plantes la terre imprégnée de purin, ce qui accroît prodigieusement leur végétation ; et l'on obtient ainsi des récoltes considérables de tubercules.

Toutes les autres plantes qu'on nomme communément *récoltes sarclées*, et qu'on cultive souvent pour tenir lieu de jachères, telles que les betteraves, rutabages, maïs, féveroles, etc., doivent être entretenues parfaitement nettes de mauvaises herbes, pendant tout le courant de ce mois et du suivant, et jusqu'à ce qu'elles couvrent entièrement le sol de leurs feuilles, de manière à étouffer toutes les mauvaises herbes qui pourraient naître encore : sans ce soin, on perd un des plus grands avantages de la culture des plantes sarclées, qui est de nettoyer la terre pour les récoltes suivantes, et l'on éprouve une diminution considérable sur le produit de la récolte de l'année.

J'ajouterai ici, à l'usage des personnes qui veulent introduire dans leurs cultures l'emploi de la houe à cheval, que rien n'est plus important que de saisir pour chaque binage, mais surtout pour le premier, l'instant où les mauvaises herbes sont levées, mais n'ont pas encore pris beaucoup d'accroissement. Si on attend qu'elles aient de fortes racines, l'instrument s'obstrue, le travail est plus difficile et moins bon. Il est toujours facile à un cultivateur attentif et soigneux de trouver cet instant, et alors on tire un excellent service de cet instrument. C'est pour avoir négligé ce soin que quelques personnes ont été peu satisfaites de l'emploi de la houe à cheval.

M. DE DOMBASLE.

Moyen pour faire perdre aux poules l'habitude de manger leurs œufs.

Les poules mangent le plus souvent leurs œufs, parcequ'elles n'ont pas à leur disposition des matières calcaires propres à former la coquille ; il n'en serait pas ainsi dans le cas où il y aurait dans le poulailler une quantité de chaux suffisante.

Il est donc simple de distribuer aux poules des coquilles d'œufs finement broyées, mélangées à des pommes de terre écrasées et un peu de son ; puis, dès qu'elles ont cessé de manger leurs œufs, on leur distribue tous les jours

de l'orge ou de l'avoine, et de cette façon elles perdront leur fâcheuse habitude.

La Semaine Agricole.

MONTREAL, 15 JUIN 1870.

Causeries Agricoles.

Nos lecteurs verront par le Rapport Officiel de la dernière assemblée du Conseil d'Agriculture que nous avons été prié de donner quelques Causeries agricoles dans différentes parties de la Province. Malgré les instances du Conseil, si flatteuses pour nous, nous n'aurions pas osé accepter cette tâche, qui nous semble encore bien au-dessus de nos forces, sans le désir ardent qui nous anime, d'aider, dans la mesure de nos moyens, à l'accomplissement de l'excellent programme du Comité sur l'Instruction Agricole. Nous devons ajouter cependant, que nous désirons depuis longtemps, faire la connaissance personnelle des cultivateurs qui ont le mieux réussi dans leur profession, et nous sommes heureux dans l'espérance que ces voyages agronomiques nous donneront l'occasion d'exécuter notre projet favori. Nous nous ferons donc un plaisir de nous rendre aux invitations qui pourraient nous être faites, soit par les Sociétés d'Agriculture, soit par quelques particuliers, de donner une ou plusieurs *causeries*, au temps et au lieu qui conviendraient le mieux à la majorité des intéressés. Dans ces *causeries*, nous n'aurions pas la prétention d'instruire les cultivateurs, nous chercherions plutôt à établir d'une manière certaine quelles sont les pratiques les mieux recommandées et qui sont les plus profitables, afin et de les faire connaître aux cultivateurs établis dans d'autres localités, mais placés dans des circonstances analogues.

Travaux de la saison.

MM. les Editeurs,

Je me permets encore quelques extraits du même auteur dont je vous ai parlé la semaine dernière. Je suis convaincu que vos lecteurs en seront aussi contents que moi.

Plâtrer les vesces. (lentilles.)

Le plâtre produit d'aussi bons effets sur les vesces que sur le trèfle, et le sainfoin ; le moment de l'appliquer est celui où les plantes commencent à couvrir la terre ; en général, c'est ordinairement en Mai, quelquefois seulement en Juin qu'il est le plus avantageux d'appliquer le plâtre à ces trois récoltes, ainsi qu'au trèfle blanc.

En général, le moment le plus favorable est celui où la plante est déjà assez développée pour commencer à couvrir la terre. On emploie ordinairement autant de plâtre en mesure qu'on mettrait de semence de blé sur la même étendue de terrain, c'est-à-dire, 1 à 1½ minot par arpent.

La découverte des effets produits par le plâtre sur la végétation des plantes de la famille des *légumineuses* est une des plus importantes qui aient été faites, dans ces derniers temps, à raison de ses résultats dans l'art des assolements. En effet, quoique le plâtre appliqué directement sur les céréales ou sur les plantes de plusieurs autres familles, ne paraisse, dans la plupart des circonstances, exercer aucune influence sur la végétation, cependant, il est certain que toutes les récoltes, de quelque genre qu'elles soient, sont bien plus productives après un trèfle plâtré qu'après celui qui ne l'a pas été : c'est donc un moyen de fertilité dont aucun cultivateur ne doit se priver, quand même il devrait aller chercher le plâtre à vingt lieues.

[Il est malheureux qu'il soit si difficile de s'en procurer cette année. Les sociétés d'agriculture pourraient, il me semble, rendre un grand service en achetant leur plâtre en gros et en se l'assurant dès l'automne, quitte à le faire descendre aux premiers jours du printemps. On pourrait ainsi sauver énormément tant sur le prix de revient que sur le coût du transport.—VARENNES.]

On ne doit pas répandre le plâtre par un temps sec ; il faut choisir un temps couvert, ou ne le répandre que le soir, ou de très-grand matin, ou après une pluie, lorsque les feuilles des plantes sont humides.

Il se rencontre quelques sols où le plâtre ne produit aucun effet sensible sur aucune espèce de récolte ; mais ces cas sont assez rares, et chacun pourra facilement s'assurer, par quelques expériences comparatives, des effets qu'il peut attendre du plâtre sur les diverses espèces de terre qu'il cultive. Cependant, si l'effet se montrait nul dans une expérience, on ne devrait pas se laisser rebuter ; et il conviendrait de la recommencer dans d'autres circonstances ; car le plâtre ne développe pas toujours de même son action, sans qu'on puisse bien déterminer les causes de cette différence. C'est ce qui fait dire quelque-

fois aux cultivateurs que les effets du plâtre sont capricieux.

On obtient aussi de très-bons effets du plâtre en en répandant une partie sur le sol en même temps que les semences de trèfle, de lentilles ou de sainfoin. On peut n'employer en ce moment que la moitié de la quantité ordinaire, c'est-à-dire, $\frac{3}{4}$ de minot par arpent ; puis, au printemps suivant, on complètera le plâtrage, en en répandant une quantité égale sur les plantes en végétation.

Echardonner les blés.

Ce n'est guère qu'en Juin, lorsque le blé est déjà un peu grand et en tuyaux, qu'on peut réussir à détruire les chardons. Lorsqu'à cette époque on les coupe entre deux terres, ils ne repoussent plus ; tandis que, si on les coupe plus tôt, ils sont bientôt aussi grands qu'ils l'étaient. Cette opération, qu'on ne doit jamais négliger, se fait assez promptement au moyen d'un instrument composé d'une lame plate, étroite et tranchante par son extrémité ; l'autre, forme une douille, qui s'emmanche au bout d'un long bâton. L'ouvrier travaille en poussant l'instrument devant lui pour couper la racine du chardon.

Cochons au trèfle.

Le trèfle, la luzerne et les vesces conviennent parfaitement pour la nourriture des cochons. Il n'y a pas de ferme où l'on ne puisse tirer un profit assez considérable de l'éducation de ces animaux, en les nourrissant, pendant l'été, avec du trèfle, et, pendant l'hiver, avec les criblures et les *ôtions* de la grange. Il est probable que c'est là l'emploi le plus profitable qu'on puisse faire de ces déchets des grains. Le profit qu'on peut tirer de l'éducation des cochons est plus variable que celui de tous les autres animaux qu'on peut entretenir dans une ferme ; il y a des années où le prix qu'on peut les vendre est très-bas, et, dans d'autres moments, il est peut-être deux ou trois fois plus élevé ; mais, en moyenne, c'est une branche de spéculation au moins aussi profitable dans la plupart des circonstances, que celles que l'on peut faire sur toute autre espèce de bétail.

Le trèfle et la luzerne qu'on leur donne doivent être fauchés, et distribués, soit dans leurs loges, soit dans une cour y attenante. Ces animaux ne mangent avec avidité les plantes dont je viens de parler que lorsqu'elles sont encore jeunes et tendres ; et, dès que les fleurs commencent à se passer, ils en gâtent en quantité. Il est donc fort important de s'arranger de manière à avoir toujours du fourrage tendre pour ces animaux, ce qui s'obtient en fauchant plus tôt et plus souvent que pour les autres espèces de bestiaux.

Les moutons au pâturage.

C'est dans le courant de mai que les pâturages destinés aux moutons deviennent ordinairement assez abondants pour qu'on puisse cesser de leur distribuer la nourriture d'hiver. Les dangers de l'enflure ou météorisation sont les mêmes que pour le bétail à cornes, lorsqu'on leur fait manger sans précaution de la luzerne, du trèfle, etc., soit qu'on les leur fasse pâturer, soit qu'on les leur donne dans des espèces de râteliers, sur le champ même, comme cela se pratique quelquefois. Par cette dernière méthode, il est assez facile de ne leur distribuer le fourrage qu'en assez petite quantité à la fois, pour qu'il n'en résulte pas d'inconvénients. Si on les fait pâturer, on ne doit pas les laisser longtemps dans le champ, mais le faire seulement traverser par le troupeau, en y revenant ensuite selon le besoin. On remarque ici, de même que je l'ai dit pour les fourrages verts fauchés, que le danger de la météorisation est d'autant plus grand, que la température est plus sèche et plus chaude.

Lorsqu'il survient quelque accident, on ne peut employer ici les mêmes moyens qu'avec le bétail à cornes ; la ponction, et encore bien moins l'administration des remèdes intérieurs, ne peuvent s'exécuter promptement sur un troupeau entier, et même sur une partie un peu considérable des bêtes qui le composent. Le moyen qu'on emploie communément, lorsqu'on se trouve à portée d'une rivière ou d'un étang, est de faire sauter les bêtes à l'eau : cela réussit presque toujours ; mais cette immersion n'est pas sans inconvénient lorsqu'on y est obligé d'y recourir pour un troupeau de bêtes à l'engrais.

Les bêtes à laine, au pâturage, sont exposées à un autre danger ; c'est celui de la *pourriture* ou *cachexie aqueuse*. Cette maladie attaque les moutons qui ont été conduits dans les pâturages humides par leur nature, ou même dans des pâturages secs, au moment où l'herbe est mouillée par la pluie ou la rosée. C'est là un des points sur lesquels les propriétaires de troupeaux de cette espèce doivent exercer la plus sévère surveillance. On ne peut pas toujours se dispenser de laisser sortir les troupeaux lorsque l'herbe est mouillée, surtout lorsque les pluies sont longues et continues ; mais dans ce cas, on doit toujours leur donner un peu de nourriture sèche, ne fût-ce que de la paille, avant de les envoyer au pâturage. La négligence des bergers, sous ce rapport, est très-fréquemment la cause de pertes considérables dans les troupeaux de bêtes blanches.

Monte des vaches.

La durée de la gestation des vaches étant ordinairement de neuf mois et

quelques jours, c'est en juin qu'on les fait saillir, lorsqu'on veut avoir les veaux en mars ; mais on ne choisit cette époque qu'à cause de la difficulté qu'on éprouve ordinairement de donner, pendant l'hiver, une nourriture abondante aux vaches qui nourrissent leurs veaux, et afin que les vaches se trouvent dans la plus grande abondance de leur lait, au moment de la plus grande force des pâturages. Lorsqu'on nourrit à l'étable, et qu'on a, pour l'hiver, une abondante provision de racines, il n'y a aucun inconvénient, et il y a même beaucoup d'avantages, dans certains cas, à obtenir les veaux, soit à une époque moins avancée de l'hiver, soit même à l'automne. Cette dernière époque est bien plus avantageuse en particulier, quand le lait se vend en nature, parce qu'il a toujours beaucoup plus de valeur en hiver. Il en est de même lorsque le lait est converti en beurre qu'on vend frais. Avec une bonne nourriture, formée en grande partie de racines, on peut obtenir, pendant tout l'hiver, d'excellent beurre, qui se vend beaucoup plus cher qu'en été. A l'automne, les veaux se vendent toujours aussi à un prix beaucoup plus élevé qu'au printemps.

Lorsque les vaches vont au pâturage avec le taureau, on n'a pas à craindre que le temps de la chaleur se passe sans qu'elles soient saillies ; mais, pour celles qui sont entretenues à l'étable, cela exige beaucoup d'attention de la part de celui qui les soigne. L'époque de la chaleur se reconnaît à la diminution du lait, au fréquents mugissements, à l'état d'inquiétude de la bête et au gonflement de la vulve. Comme elle dure peu de temps et souvent moins de vingt-quatre heures, on ne doit mettre aucune négligence à donner le taureau aussitôt qu'on s'en aperçoit. La chaleur ne revient ordinairement qu'au bout de vingt jours environ ; il y a cependant des vaches chez lesquelles elle revient plus souvent, et même quelquefois au bout de sept jours ; mais c'est un mauvais signe, et qui indique ou la stérilité ou une maladie de poumon.

Destruction des charançons.

Si nous voulons conserver nos grains dans les greniers, il est indispensable de mettre en pratique les bons avis qui suivent.

Des expériences répétées pendant plusieurs années m'ont démontré que l'espèce de charançons (*curculio*) qui dévore le froment, périt d'inanition, lorsqu'elle se trouve privée d'aliments pendant un certain temps, à la température ordinaire de l'été dans nos climats. Pour purger entièrement une maison des charançons, il faut donc en éloigner complètement, non-seulement le froment, mais aussi tous les autres grains dont peut, en cas de né-

cessité, se nourrir cet insecte, comme j'ai reconnu qu'il peut le faire avec le maïs, l'orge, le seigle et le sarrasin.

L'espace d'un mois est plus que suffisant pour faire périr ainsi tous les charançons ; mais il est indispensable de choisir pour cela l'époque de l'année où la température est la plus élevée ; car lorsqu'elle est au-dessous de 20° C., les charançons peuvent vivre pendant beaucoup plus longtemps sans manger ; et dès qu'elle descend jusque près de zéro, ils peuvent vivre privés d'aliments pendant un temps indéfini. Comme les femelles ne déposent jamais leurs œufs que dans les grains dont les jeunes insectes doivent former leur nourriture, on en purgera ainsi les greniers et les granges, pourvu qu'on ait opéré à la fois sur tous les locaux d'une maison, attendu que ces insectes se répandent facilement d'une pièce dans les autres, et pourvu qu'on en ait enlevé avec soin les criblures et jusqu'aux plus petites portions de grains qui pourraient leur servir de nourriture.

Prairies artificielles dans le sarrasin.

Le trèfle, le mil, le sainfoin, et probablement aussi les autres espèces de prairies artificielles, réussissent parfaitement bien dans le sarrasin, peut-être mieux que dans toute autre espèce de récolte. Ce motif seul devrait suffire pour engager à cultiver cette plante, même dans les bons sols, pourvu qu'il soit légers. Lorsqu'on tient beaucoup à la réussite d'une semaille de trèfle ou de mil on ne peut mieux faire que de la semer avec du sarrasin. Cependant, si le sol était trop riche ou la saison trop pluvieuse, le sarrasin pourrait se coucher ; ce qui ferait périr la prairie artificielle, si l'on ne se hâtait de le faucher.

VARENNES.

Questions et Réponses.

Achat de bonnes semences. Avis aux sociétés d'agriculture.

M. le Rédacteur.

Pourriez-vous fournir à vos lecteurs quelques moyens sûrs pour connaître les bonnes graines de jardin, et les discerner d'avec les mauvaises ?

Pour une grande partie de ces graines, on en est réduit à se confier au règlement, à l'honnêteté des marchands ; et l'on sait si cela peut être une règle sûre pour tous les cas. De là tant de déceptions, tant de dépenses et de peines perdues. On pourrait, il me semble, dans le but de remédier à ces déceptions, instituer des expositions de graines de toutes espèces, dans lesquelles des juges compétents décerneraient non des prix, comme aux autres expositions, mais des certificats, qui garantiraient contre la ruse

et la malhonnêteté. Munis de ces certificats, les vendeurs honnêtes seraient connus, et feraient d'amples profits, en débitant, sans craindre d'avoir des reproches, leurs lots de graines de toutes espèces.

UN ABONNÉ.

Le seul moyen est d'avoir affaire aux grainetiers recommandables et responsables, puis de faire l'essai des graines. Nous donnerons des détails sur ce sujet dans notre prochain numéro. Cependant, nous croyons devoir dire qu'un des plus grands avantages que l'on devrait retirer des sociétés d'agriculture serait l'achat de semences de toutes espèces, de plâtre, d'instruments aratoires, etc. Les sociétés, en faisant leurs achats en gros, peuvent obtenir des réductions très-considérables et sauver aux cultivateurs le trouble et les risques d'achats en détail. Nous serions heureux de voir un pareil système devenir général par toute la Province. Les sociétés d'agriculture deviendraient certainement, par ce moyen, plus florissantes, plus populaires et plus utiles.

Recette pour la maladie des poulets,

Il faut les réchauffer comme ceci : on met dans leur eau, ou dans du pain trempé du gingembre en poudre. Avec cela, s'ils sont encore atteints de la maladie, ils éternuent le matin, mais on leur épargne le baillement et la mort qui s'en suivrait inévitablement.

On peut faire la même chose pour les petits dindes, ou bien mêler de l'ail haché très fin à leur nourriture et les forcer à avaler cette composition. Une voisine a passé toute une journée à faire ce manège, et elle a parfaitement réussi à sauver ses dindons. Cette année, on a eu un plein succès avec ce traitement pour les poulets.

Grosses Gorges.

On nous demande un remède pour cette maladie qui s'attaque, paraît-il, aux agneaux, veaux naissants, etc., et les fait mourir. Comme notre correspondant nous donne aucun détail sur ses symptômes nous ne pouvons pas indiquer de remède.

Morte la bête, mort le venin.
Faire l'âne pour avoir du son.
Où le loup trouve un agneau
Il y en cherche un nouveau.
A rude âne rude aiguillon.
On ne doit pas lier les ânes avant les chevaux.

Apparence de la récolte.

On nous écrit :

Le blé est mangé par la teigne de ces côtés-ci (Rive nord du St. Laurent). Les insectes ravagent les jardins. La pluie fait tout pousser avec vigueur—belle apparence de foin.

Nous serons toujours heureux de publier les notes locales sur les récoltes, etc., qu'on voudra bien nous adresser.

COLONISATION.

L'art de piler et de brûler.

M. le Rédacteur,

Pour compléter les renseignements donnés aux défricheurs de nos terres vierges, sur votre numéro précédent, vous me permettrez d'y ajouter quelques avis, assez courts, sur l'art de piler et de brûler.

Piler, je crois, est le mot le plus usité pour désigner l'opération par laquelle on forme les amas de troncs d'arbres, qu'on a dû préalablement diviser en longueurs convenables, après le premier feu, comme il a été dit dans l'article sur "l'art de bûcher".

Cette opération doit se poursuivre le plus activement possible, afin de profiter du beau temps, pendant lequel elle devra se faire; car si la pluie vient entraver l'ouvrage, lorsqu'elle n'est qu'à moitié achevée, il deviendra bien difficile de faire brûler les piles ou tas, avec succès.

Le moyen de la hâter, est de se servir d'une paire de bons bœufs, exercés à cette besogne. Une journée ou deux d'exercice souvent suffira. Trois hommes accompagneront les bœufs, un pour les conduire et deux pour disposer et manier finalement les pièces à remuer. Ces deux derniers, munis de forts leviers, faciliteront le tirage de ces pièces, partout où il y en aura besoin, à travers les souches et les autres embarras.

Ceux qui n'ont point l'avantage de se servir, pour cette besogne, d'une paire de bœufs, se formeront difficilement une idée de l'avantage qu'on y trouve, de la promptitude, avec laquelle l'opération se poursuit, et de l'adresse de ces vigoureux animaux à la faire, à travers des embarras de toute espèce.

Malheureusement, c'est le grand nombre de ces défricheurs, qui ne peuvent se procurer cet avantage, puisqu'on les suppose ici tout à fait au début de leurs travaux, et n'ayant pu, par conséquent, pourvoir à cet avantage, dès le commencement. En défrichant une terre, le temps est la richesse qu'il s'agit d'épargner avec le plus de scrupule. Une journée ou

deux de gagnées ou de perdues, peut souvent faire ou défaire, avancer ou reculer le bien-être ou la fortune de nos défricheurs.

En effet, pour faire brûler avec succès, il faut choisir une belle journée de chaleur et de vent convenables; mettre le feu le plus promptement possible, vers onze heures du matin, et l'activer aussitôt qu'il est permis de le faire.

Pour réussir, dans cette dernière opération, il est nécessaire, il est vrai, d'attendre que tout soit assez sec, mais il ne faut pas attendre et désirer trop de sécheresse, car l'on pourrait avoir à déplorer un de ces nombreux accidents, contre lequel on doit se mettre en garde, coûte que coûte, comme je l'ai fait remarquer dans mon article sur "l'art de bûcher", quand il s'est agi de renseigner nos colons sur le feu à faire passer, pour la première fois, dans l'abattis. Toutefois, pour ce second feu, ces accidents seront moins à redouter, car il sera moins ardent et moins étendu, et l'on pourra par conséquent attendre une sécheresse plus convenable.

En terminant ce second article, j'omettrai encore plusieurs avis bien connus, par exemple, sur la manière de disposer les piles. Sauf la recommandation de commencer ces piles, en disposant, pour fondement, les plus grosses pièces, et les rapprochant le plus près possible les unes des autres, je ne vois rien autre chose qui ne puisse être parfaitement connu de tous ceux qui se livrent aux travaux de premier défrichement.

UN ABONNÉ.

APICULTURE.

L'Abeille ligurienne ou alpine.

PAR M. H. HAMET.

Aujourd'hui que les apiculteurs s'occupent tant de l'abeille Italienne, nos lecteurs liront sans doute avec intérêt ce qui suit :

L'abeille ligurienne (*Apis ligustica*, Latreille, Spin.), dénommée par les apiculteurs abeille alpine, abeille italienne, abeille jaune, forme une race particulière qui se distingue de la race commune (*Apis Mellifica*), principalement par sa couleur. Ses deux premiers anneaux et même la moitié du troisième, sont orangés lorsque l'abeille est jeune, et terre de Sienne lorsqu'elle vieillit.

Cette abeille se trouve dans la partie alpestre de l'Italie, principalement entre deux chaînes de montagnes, à droite et à gauche de la Lombardie et des Alpes rhétiques, ainsi que dans toute la région alpestre du Tessin, de la Valteline et de sud des Grisons (Suis-

se). Elle prospère jusqu'à une hauteur de 4,500 pieds au dessus du niveau de la mer et paraît préférer les climats septentrionaux, car on ne la trouve plus dans le sud de l'Italie, ni le long du littoral de la Ligurie, quoique Latreille l'ait dénommée ligurienne, la croyant originaire de cette contrée. C'est l'*Apis mellifica* européenne qu'on trouve dans ces régions chaudes.

L'existence des deux races d'abeilles en Italie était déjà connue du temps d'Aristote; et Virgile a clairement décrit leur différence dans le livre IV de ses Géorgiques. Varron et Collumelle en font aussi mention. Spinola constate les deux races dans le Piémont.

Ce n'est que depuis une vingtaine d'années que l'attention a été appelée sur l'abeille alpine. En 1848, le capitaine Balenstein, de Cour, canton des Grisons, a pensé que cette race pourrait déterminer la question de l'origine des œufs de faux-bourdon, à ce moment discutée par des apiculteurs allemands. Cinq ans plus tard, une colonie de l'abeille alpine fut envoyée par l'entremise de la Société d'apiculture de Vienne, à Dzierzon, l'éminent apiphile de Carlsmark, dans la Silésie prussienne. A partir de ce moment, cette abeille se propagea dans toute l'Allemagne et dans divers autres contrées de l'Europe et de l'Amérique. Ce n'est qu'en 1859 que la première colonie nous fut envoyée par M. Hermann de Coire en Vatelina. La même année, un apiculteur du Bas-Rhin, M. Vomrward, avait introduit une mère italienne venue de l'Allemagne. L'année suivante, nous reçûmes de M. Monna, de Biasca, canton du Tessin, douze autres colonies qui furent placées tant au Jardin d'acclimatation qu'au rucher expérimental du jardin du Luxembourg, aujourd'hui détruit, et qui contribuèrent à propager l'espèce en France. En 1861, nous pûmes procurer un certain nombre de mères, de race maintenue pure, à plusieurs apiculteurs qui s'occupèrent d'en multiplier l'espèce. Un apiculteur de l'Aisne, M. Warquin, de Bellevue, près Crépy en Laonnois, se fit spécialiste et put élever plusieurs douzaines de femelles fécondées, provenant d'une mère que nous lui fournîmes en 1862.

Depuis, c'est par centaines qu'il a italianisé des colonies indigènes. Mais, pour conserver la race bien caractérisée, il va de temps à autre, ainsi que le font les amateurs de la race pure, redemander des types producteurs à la patrie de cette abeille. Cependant, des observateurs allemands, tels que Dzierzon, de Berlepsch, Leuckart et Von Siebold affirment qu'ils arrivent à conserver la race alpine pure en faisant un choix des femelles et des faux-bourdons bien caractérisés et en éliminant les autres, ce qui n'est pas toujours facile.

Nous avons dit plus haut que l'a

beillé alpine se distingue notamment par sa couleur jaune ; elle se distingue aussi par d'autres particularités. Vue au vol, elle est presque transparente ; ce vol est plus léger et produit un bourdonnement plus doux que celui de l'abeille commune.

L'abeille mère possède à un haut degré ces marques distinctives sur le corps ; sa couleur est d'une teinte plus claire, et on la distingue facilement sur les rayons parmi les autres abeilles, principalement à l'époque de la grande ponte.

Le faux-bourdon porte aussi la coloration jaune, mais d'une façon moins tranchée que l'ouvrière et que la mère ; mais il possède des taches jaunes sur les côtés du ventre.

L'ouvrière alpine est un peu plus grosse que l'ouvrière indigène ; son abdomen est plus pointu et plus développé, lorsqu'il est rempli de miel.

Cette abeille est au moins aussi douce que l'abeille commune ; mais dans des circonstances particulières elle est plus irascible. Ainsi, lorsque la colonie est affectée de couvain mort, lorsque la mère est malade ou morte, lorsque la fausse teigne ou d'autres ennemis cherchent à pénétrer dans la ruche, il est bon de n'en approcher qu'avec précaution. Elle est plus décidée et plus entreprenante que l'abeille du pays ; elle est aussi plus vigilante, elle garde mieux sa porte contre les ennemis du dehors, elle défend mieux ses édifices et ses nourrissons contre les ennemis du dedans, c'est-à-dire la fausse teigne ; plus active, c'est elle qui se met la première au travail, c'est même elle qui en revient la dernière ; elle a l'odorat plus subtil, car, si on commet l'imprudence de donner, dans un moment inopportun, de la nourriture à une colonie nécessiteuse, ou si on expose cette nourriture en plein air, c'est presque toujours l'alpine qui arrive la première pour prendre sa part du butin.

C'est aussi elle qui, dans un rucher où se trouvent réunies les deux races, découvre la première toute colonie en désordre ou peu gardée, tombe dessus et pille son miel.

Mais un reproche à lui faire, c'est de manquer de fidélité, de s'introduire dans une colonie d'abeilles grises (indigènes), d'y fixer sa résidence, et de travailler en commun dans sa famille adoptive.

Les colonies alpines essaient plus que les indigènes. La fécondité des mères est plus grande, ou du moins dans notre climat, c'est-à-dire qu'elles pondent davantage, mais leur vie est moins longue ; elles ne vivent guère au delà de trois ans ; elles sont plus sujettes à des affections qui, parfois, atteignent la colonie, telle que la *loque* ou couvain pourri.

Les colonies métisses, ou croisées, celles dont les ouvrières proviennent d'une mère alpine qui s'est accouplée

avec un faux-bourdon indigène, ou d'une mère indigène qui s'est accouplée avec un faux-bourdon alpin, conservent les qualités des colonies alpines ; elles tendent également à se multiplier, et cette tendance diminue progressivement en raison du croisement, c'est-à-dire de la diminution du sang alpin. Il y a donc avantage à introduire l'abeille alpine dans les localités où se trouve l'abeille indigène quoique la conservation de la race pure soit difficile.

C'est en introduisant l'abeille italienne dans les localités de l'abeille indigène et en italianisant celle-ci qu'on a pu observer la durée de la vie des ouvrières qui peut atteindre environ un an, mais qui ne dépasse guère cinq à six mois en moyenne. De nombreux accidents la rendent moins longue pour les butineuses. Une colonie indigène de plus de 4½ lb. d'abeilles, à laquelle nous donnâmes une mère italienne après lui avoir enlevé la sienne, et que nous transportâmes ensuite près des raffineries de la Villette, vit disparaître toutes ses ouvrières indigènes dans l'espace de six semaines. Ces abeilles trouvèrent la mort dans les raffineries et nous prouvent que toutes vont à la ceuillette des produits sucrés.

C'est aussi aux abeilles italiennes que l'on doit d'avoir pu observer combien de temps, le couvain arrivé à terme, ouvrières et faux-bourdons, restaient encore dans la ruche avant de sortir pour la première fois. Ce temps est de huit à dix jours, ou du moins pour les abeilles alpines introduites dans la zone tempérée de la France et de l'Allemagne.

Le moyen le plus économique de se procurer l'abeille alpine est de demander des mères fécondées aux apiculteurs suisses ou italiens qui en sont marchands, ou aux spécialistes français qui en cèdent. (1) L'envoi de ces mères a lieu par la poste et se fait depuis mai jusqu'à octobre inclusivement. On enlève la mère indigène de la colonie qu'on veut transformer et on lui substitue une mère alpine. Des précautions sont à prendre pour que cette mère étrangère soit acceptée, d'autant plus qu'il existe en ces deux races une antipathie prononcée.

Il est indispensable d'observer toutes les conditions prescrites par la théorie et la pratique quand on veut réunir deux races différentes. Bien des ruchées indigènes ne veulent, à aucun prix, accepter la mère italienne qu'on veut leur donner, bien qu'on les ait depuis longtemps rendues orphelines ; elles tuent cette mère si on n'a pas pris assez de précaution ; elles tuent même au ber-

ceau le couvain maternel qu'on leur donne.

Le moyen employé le plus communément consiste à enlever la mère indigène, et neuf ou dix jours après à mettre à bas les cellules maternelles que les abeilles ont édifiées. On sait qu'aussitôt que les abeilles se voient privées de leur mère, elles se hâtent de transformer des cellules d'ouvrières, ayant du couvain à l'état de larves, en cellules maternelles. Les larves d'ouvrières de plus de cinq jours ne peuvent plus donner de femelles développées. Si elles ont du couvain maternel au berceau, cette transformation n'a pas lieu. Ce sont ces cellules qu'il faut démolir avant de pouvoir faire accepter une mère étrangère. On enferme cette mère dans un étui de toile métallique qu'on place entre deux rayons. L'un des bouts de cet étui peut être bouché par une mince pellicule de cire que les abeilles rongent pour faire sortir la mère prisonnière.

Dès qu'on possède une colonie d'abeilles italiennes, on peut multiplier l'espèce en faisant, au printemps, des essaims artificiels par division, par bouturage, si je puis m'exprimer ainsi. Il faut, au sortir de l'hiver, stimuler cette colonie en lui présentant du miel ou du sirop de sucre pour que de bonne heure elle ait du couvain de faux-bourdons. On peut alors lui enlever trois ou quatre rayons ayant du jeune couvain d'ouvrières (œufs ou larves) qu'on place dans autant de ruchettes. Ces ruchettes sont établies à la place de bonnes ruchées d'abeilles indigènes qu'on enlève et qu'on transporte plus loin. On opère au milieu d'une belle journée, lorsqu'une grande quantité d'ouvrières sont allées aux champs.

A leur retour, ces ouvrières entrent après quelques hésitations, dans cette nouvelle habitation, et la nuit, elles s'occupent de transformer du couvain d'ouvrières en couvain de mères. Douze ou treize jours après, naissent de ce couvain transformé des femelles développées qui se font féconder sept ou huit jours plus tard. Pour que la fécondation soit faite par des faux-bourdons de la même race, il faut éliminer ceux des colonies indigènes en les détruisant au berceau (*V. Cours pratique d'apiculture* pour la manière d'opérer). Mais, pour être à peu près certain d'une fécondation par faux-bourdon de même race, il faut tenir les colonies italiennes à une distance de deux à trois milles au moins de toute colonie indigène. Car, bien qu'il y ait antipathie de race, quand il s'agit du sexe féminin, cette antipathie s'efface entre les deux sexes et lorsqu'il s'agit de la multiplication.

(1) Mr. Valiquet, de St. Hilaire, et Mr. St. Jacques, de Yamachiche, possèdent aussi les abeilles.

L'araignée mange la mouche et le lézard l'araignée.

Au pauvre un œuf vaut un bœuf.

HORTICULTURE.

Culture du jardin potager.

A cette époque, le potager doit être complètement rempli ; et, dès ce moment, on ne doit plus y voir une seule planche vide jusqu'à l'entrée de l'hiver. A mesure que les produits sont récoltés, le terrain sera bêché immédiatement, et une nouvelle récolte viendra y prendre sa place : aux petits radis, aux carottes consommées jeunes succéderont les laitues semées en place ou transplantées des semis ; les planches de laitues ou de pois recevront des haricots, des choux transplantés, etc. : c'est au moyen de cette activité qu'on obtiendra du potager une quantité prodigieuse de légumes.

Travaux divers.—Les sarclages, binages et arrosages doivent se continuer avec activité dans le cours de ce mois : je n'en parlerai plus à l'avenir, mais on aura toujours présent à l'esprit que, pendant toute la durée de la végétation des plantes, elles croissent avec d'autant plus de vigueur qu'on remue plus fréquemment la surface du sol, et qu'on le tient plus exactement débarrassé de mauvaises herbes. Ainsi, aussitôt que des pois et des haricots sont sortis de terre, la planche doit recevoir un binage, quand même elle ne présenterait pas une seule mauvaise herbe : et cette opération doit être recommencée bientôt après, si l'on s'aperçoit que les mauvaises herbes commencent à pousser. Les allées mêmes du jardin devront être nettoyées et ratissées aussitôt que la verdure y paraît ; car, si l'on ne prend ce soin, les plantes traçantes qui s'y multiplieront s'étendront incessamment dans les carrés qui les avoisinent ; en sorte qu'il en coûterait beaucoup plus de travail pour nettoyer les bordures qu'elles infesteront que pour entretenir les allées dans un état constant de propreté.

Ramer les pois.

C'est en juin que les premiers pois auront probablement besoin d'être ramés. Rien de plus simple et de plus facile que de ramer une planche de pois : cependant les habitants des campagnes exécutent communément cette opération d'une manière si défectueuse, et avec des matériaux si peu convenables, que le produit en est diminué dans une portion très-considérable : on doit y employer de jeunes branches d'arbres d'environ 6 pieds de longueur, garnies de toutes leurs ramilles, mais dépourvues de feuilles. Ainsi, lorsqu'on coupe, en hiver, une branche dont on veut faire une rame de pois, on n'en tranche rien, et l'on se contente de tailler en pointe l'extrémité infé-

rieure qui est à peu près de la grosseur du pouce.

Le cornouiller et l'épinette rouge fournissent des rames qui durent trois ans au moins ; on peut faire avec l'au ne et le peuplier de fort bonnes rames, mais qu'il faut renouveler tous les ans. Tous les bois qui ne se garnissent que de peu de ramilles ne conviennent pas à cet usage. On doit ramer les poids aussitôt qu'ils ont 5 à 6 pouces de hauteur, et avant, que les touffes commencent à s'incliner de côté. Si l'on attend plus tard, les plantes s'accrocheront bien plus difficilement aux rames. La planche se composant de trois lignes placées à 13 pouces de distance entre elles, on commence par donner à la ligne du milieu des rames qu'on pique obliquement, de manière qu'elles soient couchées dans la longueur de la ligne, en touchant presque la terre, ce qui forme un cordon au-dessus de cette ligne. On fiche ensuite une rame auprès de chacune des touffes des deux autres lignes, touffes que je suppose espacées aussi de 13 pouces entre elles. Ces rames doivent être plantées bien solidement, presque droites, mais un peu inclinées en dedans, de manière que l'extrémité supérieure de celle de chacune des deux lignes vienne s'appuyer contre celle de l'autre ligne en formant une voûte élevée, au-dessus des rames qu'on a placées sur la ligne du milieu. La planche étant ainsi disposée, les pois s'accrochent avec facilité, et leurs branches se distribuent également dans toutes les parties, en conservant partout assez d'air pour fournir une fructification abondante, et sans que les rames puissent jamais s'affaisser sous le poids de la charge qu'elles ont à supporter. Un binage doit toujours être donné immédiatement avant cette opération, parce que c'est le dernier que la planche pourra recevoir.

Produits.—Aux produits du mois précédent viennent se joindre ordinairement, dès le commencement de juin des laitues de la Passion pommées. Lorsque la température de l'hiver en a favorisé la végétation ; et, sur la fin du mois, des choux d'York et de la laitue pommée provenant des semis du printemps. Dès ce moment et jusqu'aux premières gelées de l'automne, la consommation du ménage doit être constamment alimentée de laitue pommée et de romaine, si on prend bien ses mesures pour les semis successifs, et si on ne ménage pas les arrosements dans les temps secs. La romaine, un peu moins hâtive que plusieurs autres espèces de laitues, est généralement plus lente à monter, en sorte qu'elle mérite la préférence pour en obtenir des produits constants. Plusieurs espèces de romaine se coiffent ou pomment naturellement, en sorte qu'on peut, à la rigueur, se dispenser de les lier pour

les faire blanchir ; mais il est toujours préférable de le faire. Cette opération s'exécute en entourant la plante d'un lien composé de trois ou quatre brins de paille ou de jonc, et qu'on place à la moitié à peu près de la hauteur de la plante, en la serrant modérément. On lie les romaines une huitaine de jours avant de les consommer, et toujours lorsqu'il ne reste plus aucune humidité sur la plante, car autrement elle pourrirait.

Aussitôt que les laitues romaines commencent à monter, il faut arracher immédiatement tout ce qui n'a pas été consommé, et en faire la pâture des porcs ; en les laissant plus longtemps en place, on épuiserait inutilement le terrain, ou on nuirait aux plantes qui les avoisinent. On ne réservera que les pieds destinés à porter graine, et que l'on choisira parmi ceux dont la pomme a été la plus grosse et la plus serrée. A cet effet, on marquera toujours ces pieds d'avance, pendant qu'ils sont pommés, afin qu'on n'y touche pas pour la consommation.

—*Calendrier du bon Cultivateur.*

RECETTES UTILES.

BRULURE.

Le traitement de la brûlure consiste à calmer les douleurs dans les premiers moments, à prévenir l'inflammation et à favoriser la cicatrisation des plaies.

Remède contre la brûlure.

Bassiner de suite avec du vin rouge, froid en été, chaud en hiver, ou avec de l'eau blanche dans laquelle on bat un blanc d'œuf.

Si la brûlure est sans cloche, on applique de l'éther.

L'encre et la pomme de terre râpée appliquées immédiatement ont de bons effets. Le coton sec a été aussi recommandé ; les cataplasmes émollients conviennent : on les prépare avec de la mie de pain, de la racine de guimauve, des têtes de pavot et de la farine de graine de lin.

Une immersion immédiate dans de l'eau très-froide ou glacée, continuée pendant plusieurs heures en ayant soin de renouveler l'eau quand elle s'échauffe, a souvent suffi pour guérir.

Remède éprouvé.

Appliquer d'heure en heure avec des linges une pommade d'eau de chaux battue dans l'huile d'olive. Si la partie est trop irritée, en appliquer avec un pinceau.

Autre.

Laver avec de l'eau très-froide où l'on a versé de l'extrait de Saturne (deux cuillerées d'extrait pour une pinte d'eau). On y ajoute un gros de

chaux vive. Quand on y a laissé pendant quelque temps, la partie brûlée, on en applique des compresses. On peut, si le bain local est impraticable, arroser avec une éponge.

Quand les cloches sont formées et développées, on les perce avec une épingle, on laisse écouler la sérosité et on enduit de cérat légèrement saturé, mais seulement dans le cas où les souffrances sont calmées.

Dans l'intervalle de l'accident au traitement, on évite la douleur en enveloppant la partie lavée avec une bande.

L'huile est efficace contre la brûlure. Si à une once et demie d'huile on ajoute une once de cire fondue et deux jaunes d'œufs durcis, on obtiendra un onguent qui, étendu sur un linge à froid, ou sur du papier brouillard appliqué immédiatement sur la brûlure et renouvelé deux fois le jour, la guérira promptement.

Quand la brûlure a été produite par l'emploi de la poudre, on ne saurait la guérir sans ôter les grains en lavant bien la plaie, et en les enlevant avec la pointe d'une aiguille.

FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE

LE

CHEMIN DE LA FORTUNE.

PAR

HENRI CONSCIENCE.

II

LES FOUILLES.

Tel était du moins l'appareil des chercheurs d'or flammands, et ce procédé leur fut indiqué par le Bruxellois.

Cette matinée-là, ils travaillèrent avec autant de passion que la veille en s'excitant l'un l'autre par des cris joyeux; ils couraient avec leur charge de terre, du puits à la rivière, secouant fortement la claie, et versaient des torrents d'eau sur le tamis. Pardoes seul paraissait moins excité que les autres. Quand ses compagnons, à chaque examen du sable aurifère de la claie, battaient des mains avec joie et que Donat dansait de plaisir, il hochait la tête et un sourire de doute errait sur ses lèvres. Il s'efforçait de tempérer leur joie en leur faisant comprendre qu'il n'y avait pas lieu d'être si contents; mais ils voyaient de l'or, beaucoup d'or, croyaient-ils; et, chaque fois qu'on ouvrait la claie, il brillait de nouveau à leurs yeux. Qu'est-ce qui pouvait les empêcher d'amasser de grands trésors quand chaque heure les mettait ainsi en possession d'une nouvelle quantité d'or?

Lorsque le soleil fut monté très-haut dans le ciel et que le moment de diner fut venu, le Bruxellois fit cesser le travail près de la claie et commença devant eux à séparer le sable de la poussière d'or en soufflant dessus pour leur montrer la manière de s'y prendre. Les amis ne furent pas médiocrement éton-

nés de voir les paillettes étincelantes considérablement réduites par cette opération. Le baron soupirait, le matelot grommelait; Victor regardait la terre avec découragement, Donat avançait la lèvre, Jean Creps riait de la déception générale.

Cependant, lorsqu'ils eurent lavé beaucoup de plats de sable, dont les uns donnèrent plus que les autres, ils obtinrent enfin pour résultat une quantité de paillettes d'or que Pardoes estima au poids net de deux onces, pour lesquelles on recevrait dans les stores, en argent ou en marchandises, vingt-huit dollars ou environ cent cinquante francs.

—Eh bien! eh bien! s'écria Kwik, pourquoi avez-vous l'air si triste, messieurs? C'est, pardieu! un salaire quotidien de trois cents francs pour nous six; cinquante francs pour chacun! Je ne sais si les ministres, là-bas, en Belgique, en gagnent autant.

—Cela ne promet rien de bon, dit Victor découragé. Ainsi, par ce rude travail et cette vie de chien, nous aurions amassé en six mois cinquante mille francs. Pas même dix mille francs pour chacun!

—Ah ça! perdez-vous l'esprit? s'écria Pardoes avec impatience. Vous m'ennuyez avec vos calculs d'enfants. Il ne nous restera rien du tout au bout de six mois. Croyez-vous donc que nous ne devons pas manger? Et vous verrez ce que nos estomacs peuvent dévorer, grâce au travail des mines. Pour rester en bonne santé et conserver nos forces, en un mot pour acheter ce qui nous est nécessaire, tant pour notre nourriture que pour nos autres besoins, nous devons trouver au moins chacun une demi-once d'or par jour, Vous paraissez étonnez? Voyez, mes souliers sont usés, il faudra que j'en achète une paire de neufs. Combien croyez-vous que coûte dans les stores une paire de mauvais souliers? Les deux tiers d'une once d'or, plus de cinquante francs! Il serait bon que nous eussions une paire de bottes de marais, pour ne pas nous rendre malades en restant ainsi continuellement les pieds dans la rivière. Une paire de bottes pareille coûte peut-être dix onces d'or; cinq cents francs!

Tous courbèrent la tête avec une amère déception; Donat s'arracha une mèche de cheveux et murmura:

—Ane que tu es, voilà la récompense méritée de ta folle cupidité! Tu t'échines là à quelques milliers de lieues de l'heureux NattenHaesdonck...

—Venez, allons diner, dit le Bruxellois. Je meurs de faim et vous n'aurez pas moins d'appétit que moi.

En peu de temps, le café et les crêpes furent prêts. Pendant qu'ils dévoraient en silence, avec l'avidité de loup affamé, une prodigieuse quantité de galettes, Pardoes reprit:

—C'est triste, en effet, de n'être pas tombés, comme nous l'espérons sur un riche gisement d'or; mais vous avez tort d'être si découragés pour cela. Chercher de l'or, c'est comme une loterie. Il y a des gens qui travaillent des mois presque pour rien et qui trouvent ensuite tout à coup, en un seul jour, une grande fortune. J'ai connu un homme qui n'avait pour compagnon que son fils, et qui

a tiré, en deux mois de temps, pour soixante mille francs de pépites du même trou. Il faut avoir de la patience; notre numéro n'est pas encore sorti, mais le bonheur peut nous sourire à l'improviste. Dans tous les cas, si nous ne trouvons pas ici de l'or en assez grande quantité, nous ne perdrons pas trop notre temps et nous partirons aussitôt que possible pour le placer inconnu de la rivière de la Plume. Là, il y a beaucoup de petites et de très-grosses.

—Mais est-ce bien certain que tu trouveras l'endroit désigné? demanda Jean Creps.

—Tout à fait certain; le chercheur d'or suisse m'a parfaitement décrit et dessiné, sur un morceau de papier que je tiens dans ma poche, les chemins pour aller de Yuba jusque-là.

—Eh bien, partons donc tout de suite! s'écria Kwik. Ce placer me rebute déjà énormément.

—Partir? répéta Pardoes avec un sourire ironique. Pour aller au placer inconnu, il nous faut assez de provisions pour vivre tout un mois. Il est au moins à huit journées de marche d'ici, et il n'y a pas de stores. Nous ne pouvons donc partir avant d'avoir épargné quelques centaines de dollars.

—Eh bien, faisons de nécessité vertu et continuons le travail avec un nouveau courage! dit Creps en se levant.

Ils suivirent son conseil et secouèrent la claie avec tant d'ardeur que, le soir, ils avaient rassemblé six onces d'or pour prix d'une journée de travail. Quoique ce ne fût pas un brillant résultat, leur espoir d'une meilleure couche de terre s'en trouva fortifié, et le lendemain ils reprirent leur travail pleins de confiance.

Ils éprouvèrent bientôt qu'en cherchant de l'or, on tombe d'une incertitude dans une autre. A midi, le lavage de la terre n'avait presque rien produit, et la plupart d'entre eux étaient d'avis d'essayer à une autre place dans la vallée. Pardoes ne voulut pas y consentir et prétendit qu'on devait creuser aussi profondément que possible pour voir si l'on n'atteindrait pas la roche souterraine.

—Là, nous pourrions trouver des pépites, dit-il, et ainsi, nous serions au moins récompensés de notre travail. Ordinairement on découvre sous la terre d'alluvion de petites couches de pierres placées verticalement et qui forment de petites crevasse. C'est dans ces crevasse que se trouvent les pépites ou morceaux d'or.

Suivant ce conseil, ils travaillèrent deux jours encore dans une terre pauvre, de sorte que, le cinquième jour, lorsqu'ils rassemblèrent tout leur or dans un plat de fer-blanc, le bruxellois l'évalua au poids d'une livre environ; moins qu'il ne leur fallait pour vivre économiquement pendant une semaine.

Ils se découragèrent de nouveau et travaillèrent avec peu d'ardeur, taciturnes et de très-mauvaise humeur. Kwik même semblait plier sous le poids de sa charge de terre, et il allait et venait du trou à la claie sans dire mot. Mais en revanche, les paroles aigres ne se faisaient pas attendre.

Tout à coup, Victor qui était en dessous dans le puits, se mit à appeler ses camarades. Tous accoururent, craignant que Rooze-

